

L'actu de la communauté éducative du **Lycée**

Un mensuel dédié pour les élèves, leurs parents, les enseignants et le personnel encadrant

LUCAS
ON NE
T'OUBLIE PAS

Retour sur le décès
tragique de Lucas

Article à retrouver en page 8

SOMMAIRE

- 2 **Sommaire**
- 3 **Editorial**
- 4 **Se former au numérique**
Une des nouvelles missions proposée aux professeurs ?
- 6 **Harcèlement scolaire / Homophobie à l'école**
- 8 **Personnalité inspirante, le portrait du mois :**
Robert BADINTER
- 9 **Société**
Les logiciels libres contre les GAFAM , un combat qui n'est pas gagné...
- 10 **Insertion professionnelle** Génération 2017 / La voie professionnelle, "un atout" pour l'insertion des jeunes qui sortent du 2nd degré
- 12 **Orientation** Les ambitions des lycéens et des lycéennes varient avec l'apparence physique, le niveau social, la situation géographique...
- 14 **Orientation scolaire** Quels métiers en 2030 ? Approche par région :
[Auvergne Rhone Alpes](#) - [Bretagne](#) - [Bourgogne Franche comté](#)
[Centre Val de Loire](#) - [Corse](#) - [Grand Est](#) - [Hauts de France](#)
[Ile de France](#) - [Normandie](#) - [Nouvelle Aquitaine](#) - [Occitanie](#)
[Pays de la Loire](#) - [Provence Alpes Cote d'Azur](#)
- 16 **Mobilité à l'international des jeunes**
En 2022, une forte hausse... en trompe-l'oeil ?
- 18 **La Marine Nationale se présente et recrute en Région**
- 20 **Formation professionnelle**
La Marine Nationale recrute
- 22 **La crise de l'apprentissage dans le monde inquiète l'ONU**
- 24 **Cinéma :**
Les tirailleurs
- 26 **Les discours de haine**
Une menace internationale grandissante
- 28 **Est-il possible d'être un touriste durable ?**
12 façons de donner un impact positif à vos voyage
- 30 **L'actu écolo**
- 32 **Les technologies d'assistance changent la vie de ceux qui en ont le plus besoin.**
- 33 **27 janvier** Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines
- 36 **La chronique des faits internationaux**

« D.E.M.A.II.N. » est une publication des Editions E.P.I.C.U.R.E.

Directeur de publications : P. TOUZEAU-MENONI - ont participé à ce numéro :

Elodie THEME - TOUTEDUC - C.TOUZEAU-MENONI - S. CHAMFORT - A. NIHILO

et la contribution de la Marine Nationale, l'INSHEA

Régie et montage partenarial Inter@Connecté: Communication spécialisée sur le segment des 0-25 ans scolarisés

Mél: philippe.TM@editions-epicure.fr - Mobile : 07 81 98 56 48 - BP 50512 06801 CAGNES SUR MER

Dépôt légal : à parution Février 2023 ISSN 2649-1516

Conception graphique : Dwd - Contact : cedric@dwd.fr

Photo couverture : crédit Editions E.P.I.C.U.R.E.



Pap Ndiaye apparaissait comme l'antithèse de son prédécesseur dont les réactions, par exemple sur le port du voile par les mères accompagnatrices de sorties scolaires, devenaient difficiles à gérer pour l'Elysée. De plus, par « ses maladresses », Jean-Michel Blanquer s'était mis à dos la quasi totalité des syndicats. Le style de Pap Ndiaye est très différent, mais il met ses pas dans ceux de son prédécesseur. La philosophie des circulaires qui viennent d'être publiées est la même. Jean-Michel Blanquer invoquait des études scientifiques quand elles lui convenaient, sur le "B-A ba" par exemple, mais s'en passait sur les rythmes scolaires, on continue de s'en passer sur les effets des doublages et on s'en passe sur les bénéfices attendus de la dictée ou du retour à la grammaire traditionnelle.

Comme précédemment, les enseignants sont autonomes... à condition qu'ils respectent les consignes de ceux qui "savent ce qu'il faut faire". Et enfin, c'est "l'applicationnisme" qui s'impose pour la lecture, la grammaire, l'orthographe : les enfants doivent apprendre avant de faire, c'est le principe de la "pédagogie explicite" dans l'acception anglo-saxonne du terme. Celle-ci va à rebours de ce que disent Aristote, John Dewey et la sagesse populaire, que "c'est en forgeant qu'on devient forgeron ».

On peut craindre qu'ils soient nuls, voire négatifs pour tout ce qui est lecture - écriture.

Les états-majors syndicaux ont tous un regard très critique sur ces circulaires. Qu'en est-il de la base ?

Comment les a-t-elle reçues ? Le mouvement enseignant se confondra demain avec la grève anti-réforme des retraites et il sera difficile d'isoler un mécontentement spécifique. On aimerait pourtant savoir où en sont les enseignants et si la conception "Blanquer - Ndiaye" de la pédagogie finit par s'imposer dans les esprits.

Comment "imaginer l'institution éducative qui succèdera à l'Ecole" ? C'est la question que pose une équipe de l'Université catholique de Louvain qui ajoute "Comment nier que l'École ressemble de plus en plus à un vieux meuble hérité que nous gardons par habitude ? (...)." Le CICUR, le "Collectif d'interpellation du curriculum" souligne que l'école n'est pour certains qu'un "passage obligé pour espérer une insertion professionnelle et sociale convenable", pour d'autres "une suite d'épreuves qui mettent à mal l'estime de soi " et pour d'autres encore un parcours " au long duquel on a acquis savoirs et compétences". L'AFAE, qui rassemble pour l'essentiel des cadres du système éducatif, se demande si l'école est "en crise chronique".

Pour sa part, Sandrine Garcia dénonce les mécanismes qui conduisent au "désenchantement" des enseignants, et décrit « une forme de maltraitance institutionnelle », notamment du fait de directives changeantes et pourtant imposées sans aucun souci de leur réception par des personnels qui sont supposés être des cadres autonomes.



PHILIPPE TOUZEAU-MENONI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Ce ne sont que trois manifestations de la gravité de la crise que traversent nos systèmes scolaires, en France mais sans doute aussi dans bien d'autres pays, dans tous peut-être.

La question de l'attractivité du métier est souvent mise en avant, les recrutements sont difficiles. On comptait pourtant en 2021 à Bordeaux 21 candidats pour un poste de professeur des écoles, on compte cette année 11 candidats pour un poste au CAPES de philosophie, 99 candidats pour 1 poste au 3ème concours des CPE.

Travailler à l'éducation des nouvelles générations continue d'attirer de nombreux jeunes, ou des adultes en reconversion. La faiblesse des salaires n'est qu'un des aspects d'une crise.

(P. Ndiaye sur France Bleu Poitou le vendredi 27 janvier)

En matière de numérique, “il faut parler à la fois aux élèves mais aussi aux familles” a déclaré **Pap N'diaye** au micro de France Bleu Poitou alors qu'un **train de mesures et la stratégie numérique du ministère de l'Education nationale** (2023-27) sont dévoilées ce jour même.



Le ministre de l'Éducation nationale a ainsi évoqué “la place que les tablettes, les smartphones, les ordinateurs, occupent dans la vie des élèves”, la difficulté de décrocher les enfants des écrans qui représente une “réalité quotidienne” dans toutes les familles, d'où la nécessité de montrer aux jeunes “comment être des **citoyens numériques responsables**”, ce qui “inclut les parents, ne serait-ce que pour le respect d'un temps devant les écrans qui demeure raisonnable et qui ne compromette pas le travail scolaire”.

Renforcer l'éducation aux médias et à l'information et la citoyenneté numérique

Rapport à monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports – mai 2021.



Il faut également informer ces derniers des dangers, par exemple du cyber-harcèlement, “et faire de telle sorte que **le numérique soit un outil pour l'école, mais un outil maîtrisé**”.

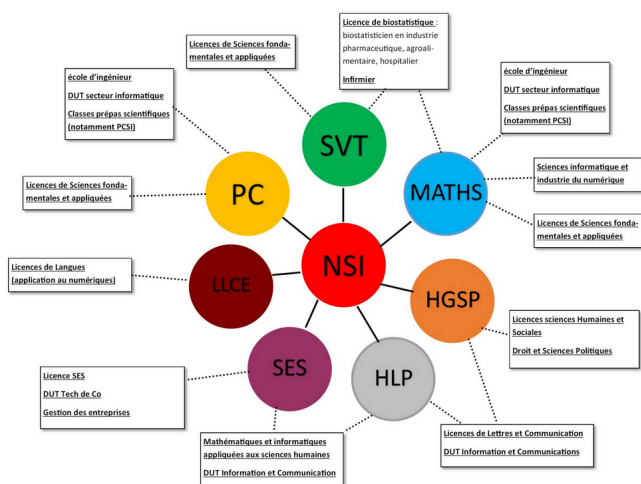
Le ministère précise dans un communiqué que “tous les collégiens devront bénéficier d'une action d'**éducation aux médias et à l'information (EMI)**, chaque année scolaire”, tout comme “une majorité d'élèves à l'école élémentaire et au lycée”.

C'est ainsi que tous les élèves en classe de 6e seront sensibilisés “au bon usage des outils numériques et des réseaux sociaux ainsi qu'aux dérives et aux risques liés à ces outils”, et qu'à cet égard **une attestation Pix** (comprenant aussi **un module spécifique sur la cybersécurité et sur la prévention du cyber-harcèlement**) sera délivrée à tous les élèves de 6e en 2024-2025.



Compétences numériques

Pap N'diaye a également souligné l'importance, en parallèle de celle portée aux fondamentaux, de renforcer le numérique, notamment en raison des besoins de centaines de milliers d'informaticiens, d'ingénieurs dans les années à venir. Il faut donc que cette branche, notamment **l'enseignement de spécialité NSI** qui se développe dès la classe de 1ère, “soit renforcée, en particulier du côté des filles, car il y a un **déséquilibre fille-garçon** très important et il faut absolument faire de telle sorte que ces métiers-là soient des métiers plus féminisés qu'aujourd'hui. On va fixer des objectifs cibles dans chaque établissement, on va inciter les filles à aller du côté des sciences informatiques et du numérique, c'est une priorité pour moi et aussi si l'on veut atteindre les objectifs nationaux en la matière.”



Le ministère précise qu'à l'école, “dans le cadre du Plan mathématiques, les professeurs seront davantage formés à **l'algorithmique et à la programmation sans écran**”.

Au collège, **“le renforcement des compétences numériques sera une des priorité de la transformation des classes de 5e, 4e et 3e”**. Objectif pour les élèves, **“comprendre le fonctionnement des outils et dispositifs numériques (algorithmes, intelligence artificielle, etc.)”** et **“savoir les utiliser de manière responsable et disposer de premières compétences en codage”**.

Cet objectif fixé à la rentrée 2024 passe également, précise le communiqué par **“les travaux de concertation en cours, ainsi que la saisine à venir du Conseil supérieur des programmes sur l’enseignement de technologie”**, tandis que **“la découverte des métiers, généralisée à la rentrée 2023, accordera une place particulière à ceux du numérique”**.

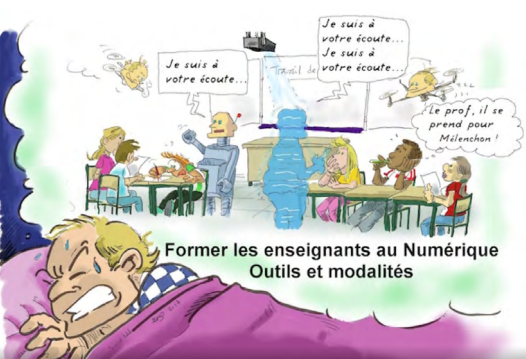
Au lycée général et technologique, l’attractivité de l’ensemble des formations menant aux études ou aux métiers du numérique passera par **“l’extension de la spécialité NSI au lycée général et la valorisation de la voie technologique”**.

Pour répondre à la volonté de parité, **“des actions spécifiques visant à promouvoir les sciences et le numérique seront menées, notamment en lien avec des établissements de recherche ou d’enseignement supérieur”**, dont les premières (non précisées) seront lancées dans le cadre du **Plan interministériel pour l’égalité entre les femmes et les hommes**.



Au **lycée professionnel** enfin, est fixé dans le cadre de la réforme en cours, **“l’objectif d’accélérer le double processus de création et de modernisation des diplômes (à l’instar du nouveau baccalauréat ‘cybersécurité, informatique et réseaux, électronique’) et de refonte de la carte des formations, notamment par l’investissement dans les plateaux techniques numériques.”**

Nouvelle mission



Concernant la formation des enseignants, Pap N'diaye a précisé dans son interview qu'il y a un **besoin “de former, de mieux former les enseignants, à la fois en formation initiale et en formation continue**, et cela fait justement partie des nouvelles missions que l'on va proposer aux professeurs, avec une hausse de leur rémunération à la clef, une hausse relative notamment à une formation continue qui sera renforcée dans un certain nombre de domaines, **y compris le numérique.** ” (dessin Ludomag Article du 26 juin 2017)

En outre, le ministère annonce l’expérimentation d’un **“compte ressources”** qui facilitera l’accès aux outils et ressources numériques des enseignants dans le but d’enrichir leurs pratiques pédagogiques. Elle se fera dans des départements qui deviendront de nouveaux **“Territoires numériques éducatifs” (TNE)**, avec le soutien de France 2030.

Harcèlement et cyber-harcèlement

La haine anti-LGBT **“mérite une attention particulière”** a estimé le ministre suite **au suicide du jeune Lucas**, victime de **harcèlement scolaire et d'homophobie**. Le ministre de l'Education ajoute qu'il compte **“créer dans chaque académie des groupes de sensibilisation”**, afin que **“les discriminations quelles qu'elles soient reculent à l'école parce qu'elles pourrissent la vie de trop nombreux élèves, elles compromettent les résultats scolaires et elles amènent parfois à des drames”**.



Au moment d'évoquer LUCAS la voix du ministre de l'Éducation Pap Ndiaye s'est nouée.

« Quand un enfant met fin à ses jours, il n'y a pas de mots pour dire l'émotion, le chagrin, la douleur », a évoqué, très ému, alors qu'il était interrogé par la sénatrice Vogel après le suicide dans les Vosges de Lucas, 13 ans, dont les parents affirment qu'il était harcelé en raison de son homosexualité.



Des groupes de prévention contre « les LGBTphobies »

Le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye a alors décrété « la généralisation dans chaque académie de groupes de sensibilisation, de prévention et d'action » contre l'homophobie à l'école dans les prochaines semaines, après le suicide de l'adolescent de 13 ans.

Pour Pap Ndiaye, « ce drame montre à quel point la **lutte contre le harcèlement scolaire**, contre l'homophobie doit demeurer une priorité du gouvernement ». « L'orientation sexuelle est souvent un point d'appui des auteurs de harcèlement, comme l'apparence physique, l'origine, la condition sociale ».

Ces groupes permettent de recueillir de l'information, d'engager des actions de prévention et d'accompagnement des équipes éducatives, ou encore de mettre en oeuvre des formations. Pap Ndiaye a concédé qu'il restait « encore du chemin à faire » mais a promis que « l'Éducation nationale est pleinement engagée en la matière ».

Lucas, l'adolescent de 13 ans qui s'est **suicidé par pendaison** avait exprimé « sa volonté de mettre fin à ses jours » dans son « journal intime », a indiqué vendredi le procureur de la République. Lucas avait écrit dans son journal intime « un mot expliquant sa volonté de mettre fin à ses jours ».



Ses proches ont révélé dans leurs auditions l'existence de moqueries et insultes à caractère homophobe dont l'adolescent s'était dit victime de la part d'autres élèves de son collège de Golbey. L'enquête préliminaire ouverte s'attache « à vérifier le lien de causalité direct entre ces faits et le suicide du jeune adolescent », avec la prudence quant à ce dernier point. Elle devra également permettre de « confirmer la réalité des faits de harcèlement, leur durée, le contenu exact des propos dénoncés, et de vérifier les différentes mesures qui ont été prises ». « La piste du cyber-harcèlement va également être vérifiée ».

Les « moqueries » immédiatement « prises au sérieux »

Une cellule psychologique a été mise en place dans l'établissement rappelant que le collège était « engagé dans le dispositif PHARe de lutte contre le harcèlement ». Selon le Rectorat les « moqueries » rapportées par Lucas et sa mère à la rentrée avaient été « immédiatement prises au sérieux par les équipes du collège ».

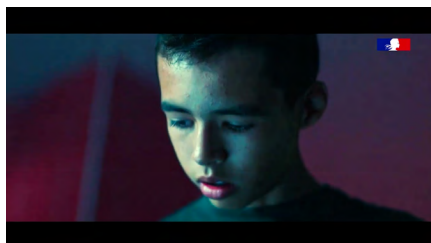
Une autre enquête ouverte

En parallèle, une enquête a été ouverte contre X pour **non dénonciation de mauvais traitements sur mineurs**. Les investigations se poursuivent sur ce point.

Le harcèlement, un fléau qui touche chaque année près d'un élève sur dix est considéré comme un délit depuis février 2022 et punissable de deux à dix ans de prison et jusqu'à 150.000 euros d'amende

"Et si l'autre c'était toi ?" : campagne de sensibilisation de lutte contre le harcèlement 2022-2023

Le clip national de sensibilisation a été tourné avec les élèves lauréats du jury des professionnels de la communication du prix Non au harcèlement 2021-2022. Il est diffusé en format court dans les médias, et mis à la disposition des établissements dans un format long et dans une version plus courte en pièces jointes.



C'est la vidéo réalisée par les élèves de l'Espace Jeunesse et du collège Louis Braille d'Esblly (Seine-et-Marne), lauréats de la mention "coup de coeur des professionnels de la communication" le 13 juin 2022, qui a inspiré le scénario du clip national.

Les élèves du collège ont participé pleinement au clip en qualité d'acteurs et de figurants.

Les ambassadeurs "Non au harcèlement"

La réussite de la lutte contre le harcèlement repose également sur l'engagement des élèves. Les collégiens et lycéens ambassadeurs sont formés pour sensibiliser leurs camarades grâce à des outils qui leur sont mis à disposition. Outre la lutte contre le harcèlement, ce dispositif permet de valoriser le rôle des élèves et de leur donner des responsabilités au sein de leur établissement.

Phare : programme de lutte contre le harcèlement entre élèves

PHARE est un programme global de prévention du harcèlement. Il poursuit trois objectifs principaux : doter toutes les écoles et collèges d'un **plan de prévention** structuré et efficient, **sécuriser les équipes** pédagogiques en garantissant la traçabilité et la prévisibilité de l'action publique, et permettre la **création d'une communauté protectrice** formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement. L'action publique en matière de lutte contre toutes les formes de harcèlement est donc structurée pour lutter contre le cyberharcèlement et améliorer durablement le climat scolaire.

À VOTRE ÉCOUTE

- **Élèves, parents, professionnels**, pour signaler une situation d'harcèlement entre élèves : appelez le **30 20** (service et appel gratuits)
- **En cas de cyberharcèlement** : contactez le **30 18** (gratuit, anonyme et confidentiel)

Les numéros académiques de signalement des situations de harcèlement



380 référents harcèlement sont répartis sur tout le territoire pour traiter les situations de harcèlement signalées, grâce la plateforme du 3020, au 3018 ou aux autres canaux de signalements tels que les lignes téléphoniques académiques. Les référents harcèlement sont des interlocuteurs privilégiés des familles qu'ils accompagnent jusqu'à la résolution des situations.

[Cliquez sur votre académie](#) pour contacter les référents harcèlement

LE PORTRAIT DU MOIS

Robert Badinter



"La peine de mort ne défend pas la société, elle la déshonore."

Débats à l'Assemblée nationale sur l'abolition de la peine de mort en France : intervention de M. Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, 17 septembre 1981

Né à Paris en 1928, Robert Badinter s'inscrit au barreau de Paris en 1951, il débute sa carrière d'avocat comme collaborateur d'Henry Torrès. Il soutient une thèse sur les conflits de droit aux États-Unis et réussit l'agrégation de droit en 1965. Le procès le plus célèbre où il intervient est certainement celui de Patrick Henry, meurtrier d'un garçon de sept ans, en 1976. Grâce à sa plaidoirie contre la peine de mort en 1977, il sauve la tête de Patrick Henry, ce dernier est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Il est nommé ministre de la Justice par François Mitterrand en 1981, ce qui le conduira à faire abolir la peine de mort la même année. Il obtient la dépénalisation des relations homosexuelles entre majeurs de moins de 21 ans, il est également l'auteur du nouveau code pénal. De 1986 à 2001, il est président du Conseil constitutionnel et deviendra sénateur de 1996 à 2011.

"Voici la première évidence : dans les pays de liberté l'abolition est presque partout la règle ; dans les pays où règne la dictature, la peine de mort est partout pratiquée.

Ce partage du monde ne résulte pas d'une simple coïncidence, mais exprime une corrélation. La vraie signification politique de la peine de mort, c'est bien qu'elle procède de l'idée que l'Etat a le droit de disposer du citoyen jusqu'à lui retirer la vie. C'est par là que la peine de mort s'inscrit dans les systèmes totalitaires.

C'est par là même que vous retrouvez, dans la réalité judiciaire, et jusque dans celle qu'évoquait Raymond Forni, la vraie signification de la peine de mort. Dans la réalité judiciaire, qu'est ce que la peine de mort ? Ce sont douze hommes et femmes, deux jours d'audience, l'impossibilité d'aller jusqu'au fond des choses et le droit, ou le devoir, terrible, de trancher, en quelques quarts d'heure, parfois quelques minutes, le problème si difficile de la culpabilité, et, au-delà, de décider de la vie ou de la mort d'un autre être. Douze personnes, dans une démocratie, qui ont le droit de dire : celui-là doit vivre, celui-là doit mourir ! Je le dis : cette conception de la justice ne peut être celle des pays de liberté, précisément pour ce qu'elle comporte de signification totalitaire. Quant au droit de grâce, il convient, comme Raymond Forni l'a rappelé, de s'interroger à son sujet. Lorsque le roi représentait Dieu sur la terre, qu'il était oint par la volonté divine, le droit de grâce avait un fondement légitime. Dans une civilisation, dans une société dont les institutions sont imprégnées par la foi religieuse, on comprend aisément que le représentant de Dieu ait pu disposer du droit de vie ou de mort. Mais dans une république, dans une démocratie, quels que soient ses mérites, quelle que soit sa conscience, aucun homme, aucun pouvoir ne saurait disposer d'un tel droit sur quiconque en temps de paix."



"Il existe déjà des outils alternatifs à ceux des GAFAM, des suites d'outils numériques libres pour l'éducation", indique dans l'éditorial de son dernier numéro l'EPI (Enseignement public et informatique) qui estime qu'il faut "que l'Union européenne et les gouvernements s'engagent pour une plateforme européenne libre pour la numérisation de l'éducation". En effet, "si les multinationales de l'informatique ont pu avoir tant de place dans l'éducation, c'est parce que les institutions n'ont pas pris leurs responsabilités".

L'association rappelle que "le gouvernement a affirmé le 15 novembre dernier avoir demandé qu'on 'arrête tout déploiement' des outils de Microsoft et Google, omniprésents dans les classes françaises", et que ceux-ci sont "incompatibles avec le RGPD (Règlement général européen sur la protection des données)".

Elle note des signes positifs, comme le choix par le ministère de recruter pour développer des projets de logiciels et ressources éducatives libres Alexis Kauffmann, "l'un des cofondateurs de Framasoft, l'association française historique de promotion du logiciel libre", et le développement d'une plateforme d'outils libres Apps éducation tandis que pour les classes virtuelles assurées par le Cned, "l'outil libre BigBlueButton doit remplacer l'ancien logiciel Blackboard, dont les données étaient hébergées par Amazon".



Mais le lobby des GAFAM est intense et les dépenses explosent, pour les filiales françaises de Microsoft, de 450 000 euros à 1 125 000 euros de 2017 à 2021, pour Google, de 350 000 euros à 1 625 000 euros. "Le développement du libre s'est petit à petit ralenti, le phénomène s'accroissant dans la décennie 2010", malgré la qualité des produits proposés et bien que la licence GPL (General Public License) permette "aux élèves et aux enseignants, de retrouver à leur domicile leurs outils informatiques, sans frais supplémentaires et en respectant la légalité".

L'EPI rappelle aussi qu'en octobre 1998, le ministère de l'Éducation nationale signait un accord-cadre avec l'AFUL (Association francophone des utilisateurs de logiciels libres, n.d.r.). Cet accord avait été régulièrement reconduit. En substance, il indiquait qu'il y a pour les établissements scolaires, du côté des logiciels libres, des solutions alternatives de qualité, et à très moindres coûts, dans une perspective de pluralisme technologique."

Depuis, "le libre a été récupéré par les mastodontes privés de l'informatique. On assiste au pillage de la communauté des logiciels libres. Que de temps perdu..."

Le site de l'EPI [ici](#)

Comment les parcours scolaires marquent-ils les premières années de vie active des sortants du secondaire ? On ne l'oublie pas, l'insertion des jeunes qui sont entrés pour la première fois dans la vie active en 2017 est dans l'ensemble, au cours des trois années suivant leur sortie de formation, "moins favorable que celle de leurs homologues sortis diplômés de l'enseignement supérieur". Il n'en analyse pas moins, l'impact de cette "voie de passage importante de la formation initiale au marché du travail" qu'est l'enseignement secondaire. 44 % des jeunes entrant pour la 1ère fois dans la vie active y avaient achevé leur scolarité.

"Insérés rapidement, explique le CEREQ (note ici (PDF), certains jeunes sont gagnants quand d'autres devront faire encore preuve de patience et de ténacité pour atteindre une position professionnelle stabilisée", ce à quoi il ajoute que "la voie professionnelle reste un atout". Il existe ainsi des facteurs favorisant les trajectoires en emploi des jeunes issus de l'enseignement secondaire, et certains parcours de formation "apparaissent davantage porteurs d'opportunités dans le monde du travail que d'autres".

Norme sociale

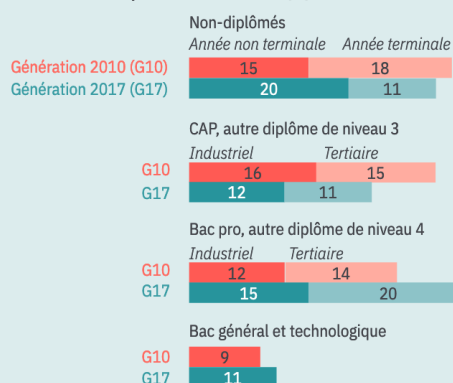
Premièrement, "posséder le bac est devenu une norme sociale", dont l'évolution est "largement imputable à la progression de la part des diplômés de bac pro (+9 points), plus forte que celle des bacheliers généraux et technologiques (+2 points)". Trois raisons à cela, la fin du BEP comme sas d'accès au bac pro (réforme de 2009), l'allongement des études et les politiques de lutte contre le décrochage. Avec pour résultats des sorties sans diplôme en baisse (de 17 % à 13 % entre les Générations 2010 et 2017) et une hausse de la part de jeunes qui s'engagent dans l'enseignement supérieur, sans forcément y réussir.

Les jeunes sortis sans diplôme constituent toujours 31 % des sortants de l'enseignement secondaire et "tous ne sont pas sur un pied d'égalité". En effet, deux tiers ont interrompu leurs études sans aller au bout de la formation, une part qui a augmenté de cinq points entre les Génération 2010 et 2017, alors que celle des non diplômés qui sont allés jusqu'à l'année "terminale" a diminué.

S'opère alors, pour tous ces "individus dissemblables" qui entrent dans la vie active, une sorte de hiérarchisation dans l'insertion au regard des diplômes et des voies de formation. Car à la sortie de formation, "les disparités d'accès à un premier emploi s'avèrent très importantes". 48 % des jeunes n'ont été ni en emploi ni en formation au cours des six premiers mois, ce qui "est particulièrement le cas des jeunes sans diplôme (plus de sept sur dix), beaucoup moins celui des bacheliers professionnels". Trois ans plus tard, on notera que l'emploi concerne presque six sortants du secondaire sur dix (dont 60 % en CDI), tandis que le taux de chômage se situe à 32 %.

3 Profil des sortants de l'enseignement secondaire selon le plus haut diplôme

Évolution de la répartition des sortants (%)



	Part de femmes (%)		Part d'apprentis (%)	
	G10	G17	G10	G17
Aucun diplôme	36	40	25	17
Non-diplômés d'année non terminale	38	43	16	15
Non-diplômés d'année terminale	34	35	33	21
CAP-BEP, autre diplôme de niveau 3	45	42	44	44
Industriel	16	18	58	53
Tertiaire	75	70	29	33
Bac pro, BP, autre diplôme de niveau 4	48	47	36	29
Industriel	16	15	44	36
Tertiaire	75	69	29	24
Baccalauréat général et technologique	63	54	11	12
Ensemble	45	44	33	27

Lecture : 15 % des sortants du secondaire de la Génération 2010 étaient non-diplômés d'une année non terminale, pour 20 % de ceux de Génération 2017.

Champ : jeunes sortis de l'enseignement secondaire en 2017. Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Cereq.

Niveau de diplôme, voie de formation

La possession d'un diplôme "constitue la première clé majeure de différenciation", en témoignent les plus fortes difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi subies par les sortants non-diplômés qui ne sont pas allés au bout de la formation. 19 % d'entre eux ont eu une trajectoire dominée par l'emploi contre 38 % pour les non-diplômés d'année de terminale.

Le niveau du diplôme joue également un rôle prépondérant parmi les diplômés de la filière professionnelle, un détenteur de CAP sur deux a connu une trajectoire dominée par l'emploi contre six bacheliers pro sur dix.

Plus encore, le Cereq voit un avantage aux sortants diplômés de bac pro face aux baccalauréats généraux et technologiques, qui "accusent un déficit de 10 points dans la fréquence des trajectoires dominées par l'emploi à durée indéterminée (51 % contre 61 %)". Il estime que la préparation au marché du travail, via des modalités organisées dans le cadre de la formation (alternance, stages, enseignements professionnels, etc.) ou à l'initiative des individus (travail en cours d'études), "se révèle précieuse à l'entrée dans la vie active".

Enfin, "25 % des jeunes ont occupé leur premier emploi chez un employeur qui les avait déjà accueillis pendant leur formation, soit à l'occasion d'un stage, d'une formation par alternance ou d'un emploi exercé en parallèle des études. Ce constat rappelle que les premiers emplois occupés en début de vie active relèvent souvent d'une logique de proximité avec le monde du travail au cours des études. »

4 Situation sur le marché du travail des sortants du secondaire selon le plus haut diplôme obtenu							
	A occupé son premier emploi dans une entreprise connue au cours des études ⁽¹⁾	N'a jamais travaillé	Trajectoire dominée par l'emploi	Situation en octobre 2020			
				En emploi	En EDI ⁽²⁾	Salaires médians ⁽²⁾ (euros)*	Taux de chômage
Aucun diplôme	13	34	25	36	48	1 220	53
Non-diplômés d'année non terminale	11	42	19	28	44	1 200	59
Non-diplômés d'année terminale	15	18	38	49	52	1 270	43
CAP-BEP, autre diplôme de niveau 3	26	15	50	58	60	1 310	33
Industriel	25	12	56	62	66	1 400	30
Tertiaire	27	18	44	53	62	1 215	38
Baccalauréat professionnel	29	8	61	69	61	1 400	23
Industriel	29	8	67	72	68	1 485	21
Tertiaire	31	8	57	66	55	1 325	24
BP, BT, autre diplôme de niveau 4	43	4	82	84	77	1 430	9
Industriel	45	4	83	86	ns	ns	9
Tertiaire	42	4	81	83	75	1 400	9
Baccalauréat général et technologique	21	8	56	65	51	1 330	20
Ensemble	25	17	48	57	59	1 350	32

Champ : jeunes sortis de l'enseignement secondaire en 2017. (1) jeunes sortis de l'enseignement secondaire ayant connu au moins un emploi. (2) parmi ceux en emploi en octobre 2020.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

Rétention sectorielle

Trois secteurs d'activité regroupent à eux seuls les premiers emplois de près de 45 % des jeunes sortants du secondaire, le commerce (18 %), l'industrie (14 %) et l'hébergement-restauration (13 %). Trois ans après leur entrée dans la vie active, 66 % des jeunes en emploi exercent dans le même secteur qu'au premier emploi. La rétention sectorielle constitue le trait dominant.

Couple diplôme-spécialité

En octobre 2020, la moitié des jeunes formés dans la filière de la construction et du bâtiment exercent dans le secteur des travaux de construction. Au travers de cet exemple se dessine "une relative proximité entre la filière de formation et le secteur du premier emploi", et de ce fait "le couple diplôme-spécialité caractérisant le parcours scolaire tendrait à expliquer la bonne insertion des individus, considère le Cereq, notamment lorsqu'ils exercent dans le secteur cœur de métier", même si ce constat peut être contrarié dans certains secteurs par un impact lié à la conjoncture économique.

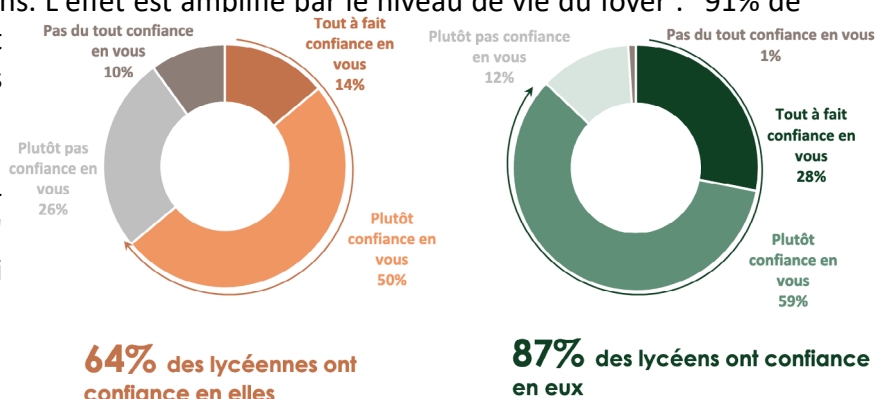
Les ambitions des lycéens et des lycéennes varient avec l'apparence physique, le niveau social, la situation géographique (IFOP pour Delta business school)

"91% des lycéen(e)s interrogé(e)s veulent poursuivre leurs études après le bac" et 66 % ajoutent "certainement" dont 77 % des élèves de terminale générale ou technologique et 48 % des lycéens/lycéennes de la voie professionnelle, calcule l'IFOP qui a interrogé (pour Delta Business School) fin novembre 1 006 élèves de la seconde à la terminale.

Ceux-ci ont confiance en eux, mais c'est davantage vrai pour les garçons :

87 % ont "plutôt" ou "tout à fait" confiance en eux, contre 64 % des filles. 10 % d'entre elles n'ont d'ailleurs pas du tout confiance en elles, contre 1 % des garçons. L'effet est amplifié par le niveau de vie du foyer : "91% de celles qui sont issues des catégories aisées ont confiance en elles contre 64% pour les catégories pauvres."

L'apparence physique joue aussi un rôle important, 68 % de celles qui se trouvent "très belles" ont confiance en elles, contre 30 % de celles qui ne se trouvent pas belles.

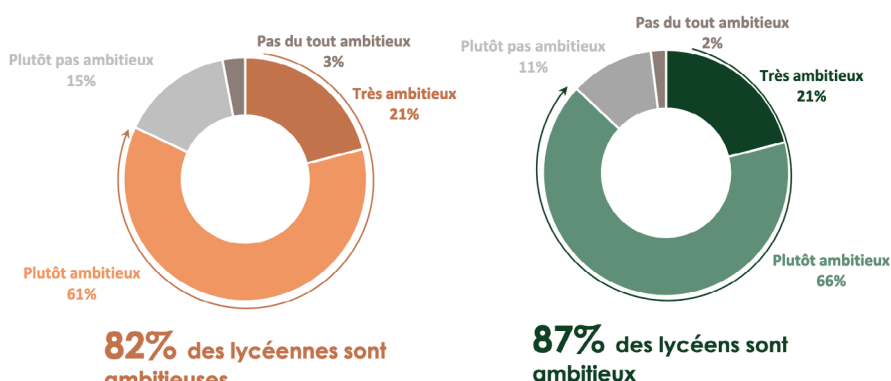


La différence est moins sensible en termes d'ambitions, 87 % des lycéens et 82 % des lycéennes disent être "très" ou "plutôt" ambitieux.

La proportion des élèves qui se disent "très ambitieux" est nettement plus forte dans le privé (33 %) que dans le public (18 %). Les enfants de catégorie aisée se disent plus souvent très ambitieux (34%) que leurs camarades de catégorie modeste (15 %), un pourcentage qui monte pourtant à 25 % pour la catégorie "pauvre".

A noter que 51% des lycéennes dont l'établissement est classé REP estiment qu' "une femme ne doit pas forcément courir après la réussite professionnelle", contre 37 % hors éducation prioritaire.

Les filles sont un peu plus nombreuses à **envisager des études supérieures** (93% vs 90%). Là encore, la catégorie sociale joue. 79 % des élèves de catégorie aisée sont certains de faire des études supérieures, contre 65 % des élèves de catégorie modeste (69 % parmi les "pauvres"). L'apparence physique joue peu, le fait d'être en éducation prioritaire non plus. L'intérêt pour les filières scientifiques décroît avec l'âge. Il passe de 43 % en seconde GT à 33 % en terminale GT (il est de 17 % chez les élèves de la voie professionnelle).

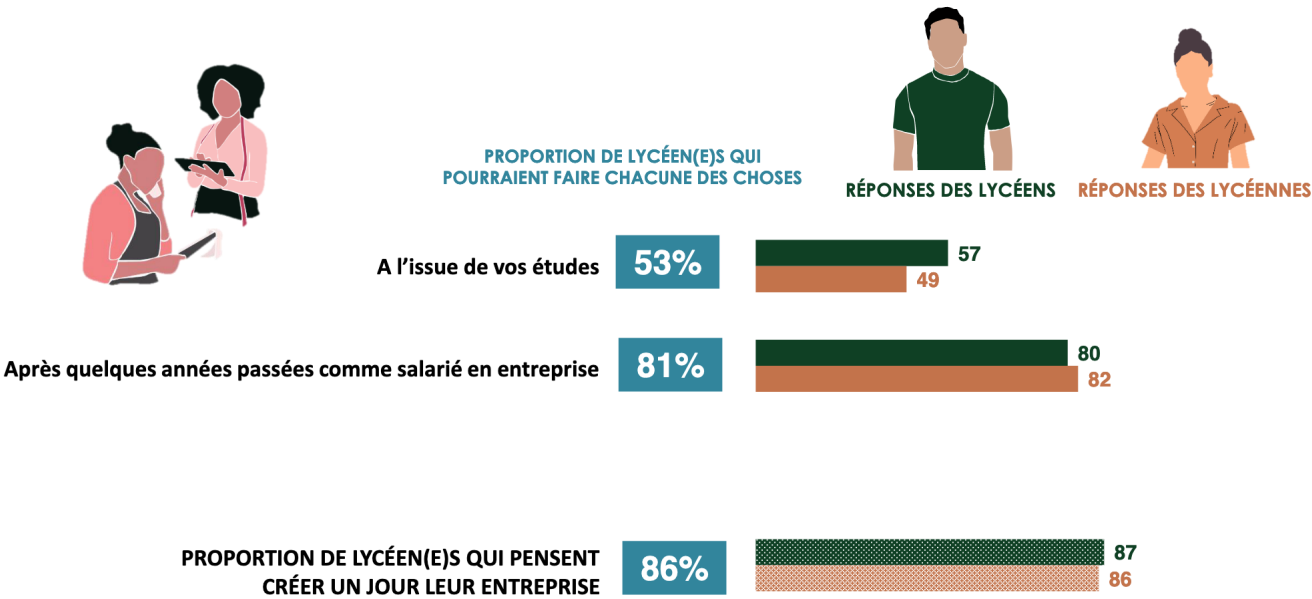


Les filières dédiées à la technologie et à l'informatique attirent surtout les garçons (18 % vs 2%), mais les études de santé "séduisent bien plus les filles (19%) que les garçons (6%) (...). C'est également le cas pour les cursus en sciences économiques et en droit (38% des lycéennes contre 33% des lycéens) et les filières littéraires (14% des filles et 7% des garçons)."

Les "grandes écoles" (toutes les écoles qui recrutent après le bac ou après une CPGE) attirent presque également filles et garçons (57 % et 60 %), mais surtout parmi les catégories aisées. 91 % des filles des catégories aisées envisagent une école, ce n'est le cas que pour 43 % des filles de la classe moyenne inférieure (60 % pour la catégorie "pauvre").

C'est aussi une ambition davantage partagée en Ile-de-France (71 %) que dans les villes de province (52 %, mais 59 % pour les jeunes filles résidant dans des communes rurales).

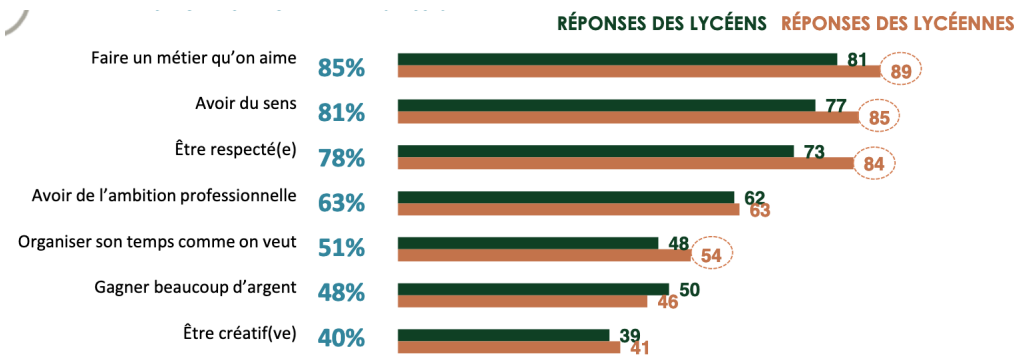
Et l'apparence physique compte : seules 39 % de celles qui ne se trouvent pas belles pensent "école" contre 68 % de celles qui se trouvent "très belles"



95 % des garçons "issus des classes les plus aisées" se sentent **capables de créer une entreprise** ou d'assumer des fonctions de cadre supérieur.

Au total, 70 % des élèves, 65 % des filles et 74 % des garçons se sentent capables de créer leur entreprise à l'issue de leurs études ou quelques années plus tard.

Et surtout, ils placent en tête de leurs ambitions "faire un métier qu'on aime" (89% des filles, 81 % des garçons), qui donne du sens (85% vs 77 %) et apporte du respect (82 % vs 73 %)". Les garçons sont un peu plus intéressés par l'argent (60 % vs 46 %) et le pouvoir (23 % vs 19 %). A noter encore que 60 % des garçons mais seulement 46 % des filles croient "qu'être une femme n'est pas pénalisant dans le monde du travail »



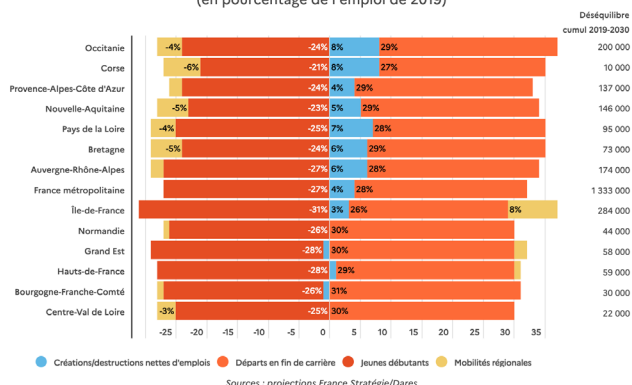
Le site de l'IFOP [ici](#)
L'école Delta business school recrute "hors parcoursup", le site [ici](#)

ORIENTATION SCOLAIRE / MÉTIERS EN 2030 EN RÉGIONS

QUELS SONT LES MÉTIERS QUI AURONT LE PLUS BESOIN DE JEUNES QUALIFIÉS DANS LES ANNÉES À VENIR ?

Les difficultés de recrutement devraient s'accroître d'ici 2030 dans quasiment toutes les régions pour un certain nombre de métiers. Cette aggravation des tensions serait néanmoins plus marquée dans les territoires du Sud et de l'Ouest dont le marché du travail est déjà très tendu, estiment **France Stratégie et la Dares dans une étude sur "les métiers en 2030"**.

Déséquilibres potentiels par région à l'horizon de 2030
dans le scénario de référence entre 2019 et 2030
(en pourcentage de l'emploi de 2019)



Les deux organismes analysent les évolutions prévisibles du marché du travail selon les métiers et les Régions, et donc les besoins en formation, notamment des plus jeunes. "Ce panorama régional des Métiers en 2030 doit permettre de mieux accompagner les décideurs locaux et nationaux, dans leurs politiques d'emploi, d'orientation ou d'enseignement." Ils ajoutent que les difficultés d'attractivité des métiers et des formations qui y conduisent "appellent aussi des actions de la part des employeurs ».



Les départs en fin de carrière des baby-boomers seront en partie comblés par les nouveaux entrants sur le marché du travail, mais ceux-ci seront vraisemblablement moins nombreux que les seniors le quittant.

Au niveau national, 5 % des besoins de recrutement ne seraient pas spontanément pourvus par les jeunes débutant sur le marché du travail à l'horizon de 2030.

"Cela se traduira dans la décennie à venir par un déséquilibre particulièrement marqué dans les métiers où la part des seniors est élevée (conducteurs de véhicules) ou pour ceux qui sont très dynamiques en termes d'emploi (cadres commerciaux et technico-commerciaux).

Les régions côtières sont ainsi particulièrement attractives et les professionnels qui s'y installent pourvoiront une partie des postes.

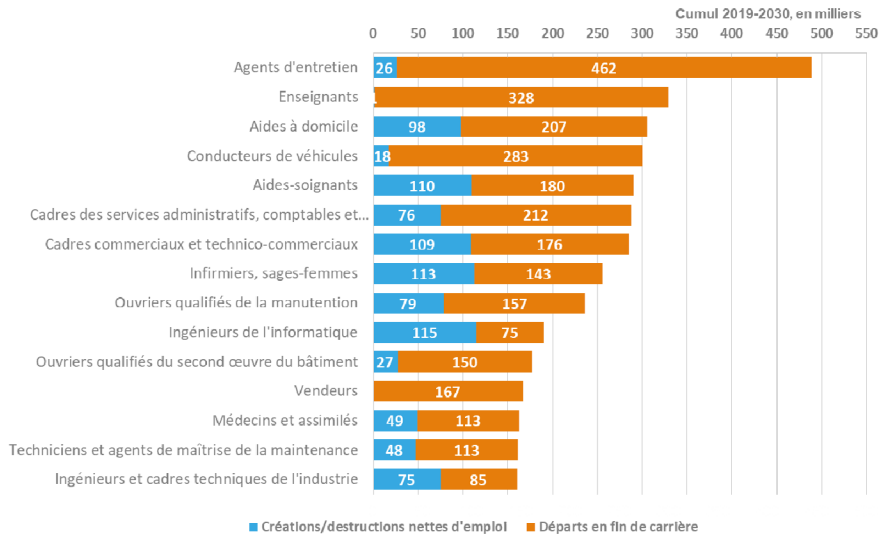


Quels métiers recruteraient le plus ?

Les mobilités géographiques contribueront, à l'inverse, à renforcer les difficultés de recrutement pour les régions marquées par des départs nets, à commencer par l'Île-de-France.

À l’instar des agents d’entretien et des employés de maison, les aides à domicile figurent parmi les métiers pour lesquels le **déficit potentiel de main-d’oeuvre** serait élevé dans l’ensemble des régions : d’ici 2030, les postes non pourvus représenteraient entre un quart et la moitié des emplois actuels de ce métier. Chez les ingénieurs et cadres techniques de l’industrie et les ingénieurs en informatique, l’écart anticipé entre besoins de recrutement et ressources en main-d’oeuvre ne serait pas de même ampleur d’une région à l’autre. Dans le cas des ingénieurs en informatique, le déséquilibre serait particulièrement marqué le long de la façade atlantique et au Sud-Ouest (Occitanie).

D’ICI 2030, 800 000 POSTES À POURVOIR PAR AN DU FAIT DES DÉPARTS EN FIN DE CARRIÈRE ET DU DYNAMISME DE L’EMPLOI



MÉTIERS AVEC LE PLUS DE POSTES À POURVOIR

MÉTIERS 2030

D’autres métiers présentent une forte hétérogénéité liée à des spécificités régionales.

C’est notamment le cas des maraîchers, jardiniers, viticulteurs dont les déséquilibres seraient élevés (entre 12 % et 17 % de l’emploi) dans les deux premières régions agricoles de France, la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne, mais également dans les régions viticoles de Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est (Champagne). En Corse, en Bretagne, en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, l’emploi des techniciens de maintenance serait particulièrement dynamique (...). Les postes non pourvus par les jeunes débutants et les arrivées nettes dans la région représenteraient entre 9 % et 23 % de l’emploi. Dans les autres régions, les écarts entre besoins et viviers de recrutement seraient plus faibles, voire négatifs en Hauts-de-France, en Provence-Alpes-Côte d’Azur, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France.

L’étude "Les métiers en 2030 (France Stratégie et Dares) " [ici](#)



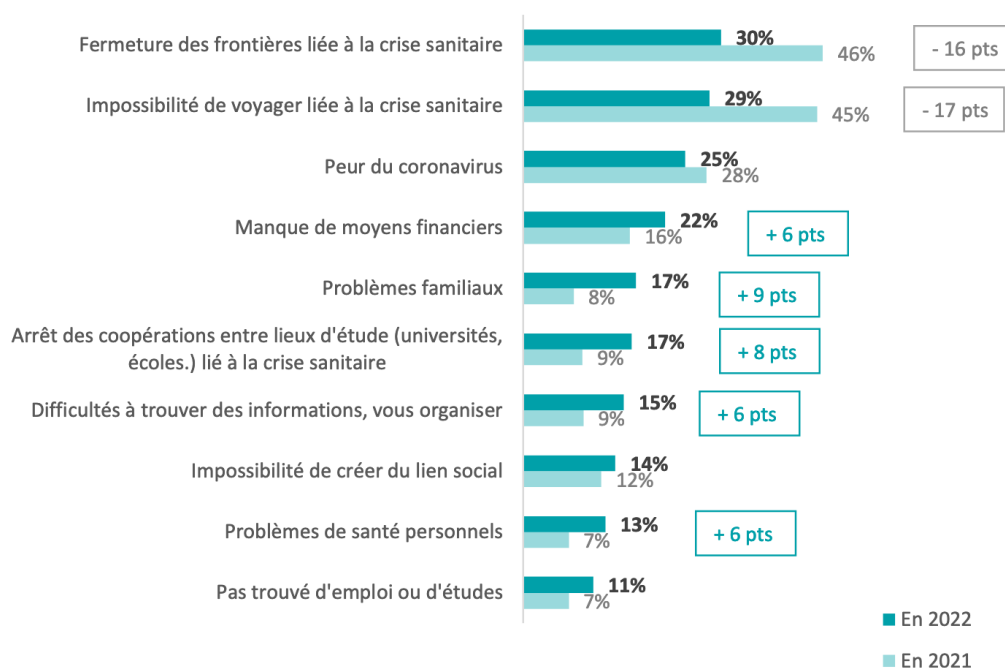
“La relative stabilité, sur le long terme, des intentions de départ à l’horizon de cinq années alimente l’hypothèse selon laquelle la hausse de la mobilité serait en grande partie liée à un phénomène de ‘rattrapage’ des séjours annulés en raison de la crise, et pourrait donc n’être que temporaire” estime l’INJEP dans sa dernière note dédiée à la mobilité européenne des jeunes de 18 à 30 ans. [La note ici \(PDF\)](#)

En effet, selon les résultats du baromètre mis en place par l’Institut national de la jeunesse et de l’éducation populaire, la part des indécis est en hausse, avec 26 % des jeunes qui ne se prononcent pas sur leurs intentions de séjour au-delà de nos frontières, contre 20 % en 2021. La part des jeunes qui ne souhaitent pas partir à l’étranger est relativement stable, à 37 %, soit 2 points seulement de plus qu’en 2021. Enfin, 37 % des jeunes âgés de 18 à 30 ans ont pour projet de séjourner à l’étranger dans les cinq prochaines années, soit une baisse de 8 points par rapport à l’année précédente.

Pourtant en 2022, comme le soulignait précédemment l’INJEP, la mobilité internationale des jeunes a progressé, 44 % des 18-30 ans ayant effectué un séjour à l’étranger d’au moins quinze jours consécutifs, hors vacances, soit une hausse de 8 points au regard de 2020 et même de 13 points depuis 2016.

GRAPHIQUE 8. POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS DÛ RENONCER À UN DÉPART À L'ÉTRANGER ?

Cumul des deux réponses possibles



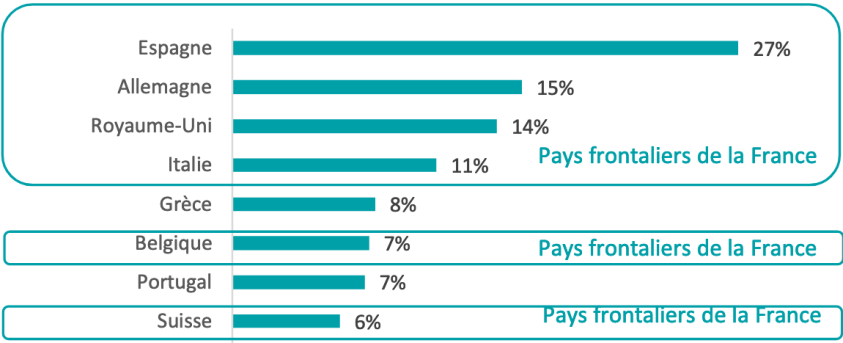
La mobilité internationale des 18-30 ans reste principalement inscrite dans un parcours de formation.

58 % des séjours à l’étranger sont motivés par les études ou la réalisation d’un stage de fin d’études ou professionnel. Au total, 56 % des diplômés du supérieur ont séjourné au moins quinze jours à l’étranger au cours des cinq années écoulées (+12 points), contre seulement 34 % des jeunes titulaires d’un CAP ou BEP (+6 points).

La crise sanitaire a encore cette année fragilisé les projets de mobilité internationale, conséquence de la fermeture de frontières, mais aussi par un **effet d'autolimitation** chez certains, ou encore parfois en raison de l’arrêt des coopérations entre lieux d’études. Au delà, plus d’un jeune sur cinq a renoncé à l’expérience pour des raisons économiques, quand 17 % des jeunes l’ont abandonné en raison de problèmes familiaux (+ 9 pts).

15 % des jeunes justifient leur renoncement au départ par des difficultés à trouver les informations ou des difficultés d'organisation (+ 6 points). L'accès à l'information est "un enjeu majeur pour la mobilité internationale" alors qu'un jeune sur deux (50 %) pense ne pas être suffisamment informé sur les opportunités de séjour à l'étranger.

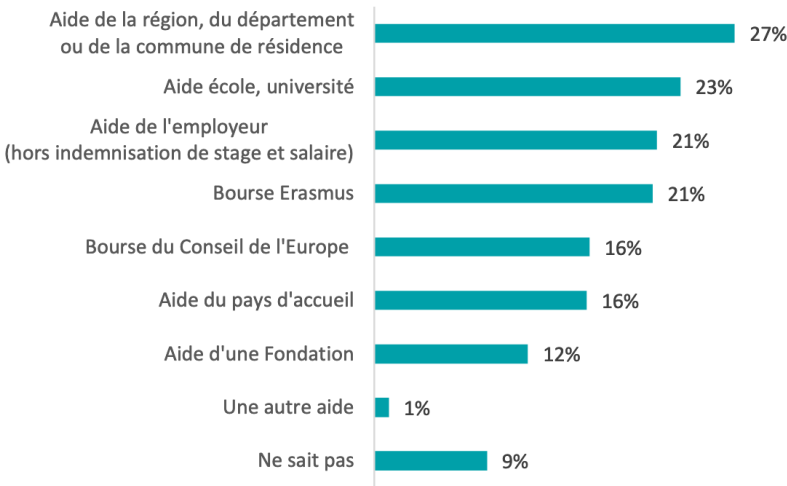
GRAPHIQUE 15. DANS QUEL PAYS D'EUROPE SOUHAITERIEZ-VOUS PARTIR EN PRIORITÉ ?
(Deux réponses possibles, cumul des deux choix, en %)



L'Espagne reste en tête des destinations privilégiées : 27 % des jeunes qui envisagent de séjourner à l'étranger choisiraient cette destination, devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

Pour financer leur séjour, 55 % des 18-30 ans font appel aux ressources familiales, tandis que les bourses et autres aides financières concernent 47 % des jeunes. Parmi les jeunes ayant bénéficié d'une aide institutionnelle, plus d'un sur quatre (27 %) a touché une aide provenant d'une collectivité territoriale (région, département ou commune de résidence), 23 % ont reçu un soutien de leur école ou de leur université.

GRAPHIQUE 19. DE QUELLE(S) AIDE(S) AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ ?
(Plusieurs réponses possibles)



A retenir enfin que la hausse des départs a surtout bénéficié aux 18-24 ans, qui sont en 2022 proportionnellement plus nombreux à avoir effectué une mobilité internationale que les 25-30 ans. La moitié des 18-24 ans y ont effectué un séjour à l'étranger contre 37 % des 25-30 ans. L'écart observé entre les deux tranches d'âges atteint 13 points cette année, soit l'écart le plus élevé enregistré depuis 2016. L'augmentation du taux de départ depuis 2020 a surtout profité aux plus jeunes, pour lesquels elle est deux fois plus élevée (+11 pt pour les 18-24 ans, contre +5 pt pour les 25-30 ans).

LA MARINE NATIONALE - GRAND EST

RECRUTE DES VOLONTAIRES OFFICIERS ASPIRANTS OPÉRATIONS

Notre campagne de recrutement des Volontaires Officiers Aspirants Opérations (VOA OPS) a ouvert le lundi 10 janvier 2023. C'est le moment opportun, pour ceux qui souhaitent intégrer la Marine en septembre 2023, pour candidater à ces offres.

Les contrats de Volontaires Officiers Aspirants Opérations sont des postes accessibles aux étudiants de moins de 26 ans et permettent de découvrir la Marine nationale au sein des unités opérationnelles durant 1an. Cet engagement peut se dérouler dans le cadre d'une première expérience professionnelle ou d'une année de césure.

Plusieurs spécialités sont proposées avec, notamment, la spécialité « Soutien aux opérations de l'aéronautique navale » (AERO). Les candidatures pour les VOA OPS sont possibles jusqu'en mars 2023 et la commission interviendra en juin, pour une incorporation en septembre 2023.

Par ailleurs, il existe également des contrats de Volontaires Officiers Aspirants Etat-Major (VOA Etat-Major) pour une durée d'un an.

Actuellement, un poste d'Officier planification de l'activité aérienne au sein de la Base Aéronavale de Lanvéoc-Poulmic est ouvert.

Affecté au sein du Groupement Opération, le VOA a pour mission de planifier le programme de l'activité aérienne de la BAN, rechercher les concours afin d'honorer les doléances des unités, réaliser la synthèse de l'activité de la semaine N+1 avant validation et d'entretenir la base de données statistiques de l'activité aérienne de la plate-forme. Le VOA est également amené à suivre l'activité en temps réel et coordonner les changements avec les participants et les organismes de contrôle aérien ainsi qu'assister l'équipage dans la réalisation des missions opérationnelles de service public et d'intervention (assistance aux usagers de la mer).



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTER LA PAGE :

[LAMARINERECRUTE.FR](https://lamarinerecrute.fr)

L'Enseigne de vaisseau BAUDOUIN Juliette, chargée du recrutement officier pour le secteur Est, se tient également à votre disposition pour répondre à vos interrogations via l'adresse mail suivante : juliette.baudouin@intradef.gouv.fr

OFFICIER MARINIER - GRAND EST

LES MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE AU SEIN DE LA MARINE NATIONALE

Le Lycée polyvalent Jean Zay à Jarny et la Marine nationale ont récemment signé un partenariat BAC PRO Aéro. 3 élèves seront sélectionnés pour s'immerger au sein de l'aéronautique navale via un stage découverte de trois semaines en année de 1ère au centre d'instruction navale de Brest puis 4 à 6 semaines de période de formation en milieu professionnel (PFMP) en Terminale au sein d'une de nos bases d'aéronautique navale. Une première expérience significative et valorisante pour des jeunes qui souhaitent rejoindre le monde de l'aéronautique.

L'aéronautique navale, ce sont 5000 marins du ciel, une vingtaine de spécialités différentes dans des domaines du pilotage et tactique, maintenance aéronautique, contrôle aérien ou encore pont d'envol. Ils assurent au quotidien la maîtrise de l'espace aérien au-dessus de la mer et la projection de puissance depuis la mer.

Si vous aussi vous souhaitez évoluer dans un environnement qui associe la mer et les airs, rejoignez le domaine de l'aéronautique navale en vous formant au sein de nos écoles !

CONSULTEZ L'ENSEMBLE DE NOS OFFRES SUR NOTRE SITE :

LAMARINERECRUTE.FR



JE M'ENGAGE DANS LA MARINE NATIONALE

L'ÉCOLE DES MOUSSES

Engagée pour la formation et l'emploi des jeunes, la Marine nationale recrute et forme chaque année plus de 4000 hommes et femmes de 16 à 30 ans, de la 3ème à bac +5 dans plus de 80 métiers.



L'École des mousses forme les jeunes de 16 à 18 ans. Ils apprennent le métier de marin tout en consolidant leurs acquis scolaires, dans la perspective d'une carrière longue au sein de la Marine. L'année est construite autour de trois grands axes : **la formation maritime, la formation militaire et la formation académique**. Les mousses, sous statut militaire sont en internat au centre d'instruction naval de Brest durant une année scolaire (mi-septembre à mi-juillet).

A la fin de leur année les mousses ont l'opportunité de signer un contrat de 4 ans (renouvelable) en tant que matelot dans la Marine nationale. Ils ont le choix entre des métiers exercés sur bateau comme sous-marin : restauration, protection et sécurité, aéronautique, opérations navales...



UNE FORMATION PROFESSIONNELLE ET QUALIFIANTE



En s'engageant par la voie de l'Ecole des mousses, les jeunes recrues apprennent le cœur du métier de marin avec notamment des sorties en mer sur voilier, des cours de matelotage (nœud marin), visite de bâtiment de combat... Sous statut militaire, ils assimilent les rudimentaires : marcher au pas, port de l'uniforme, formation au FAMAS ... L'année est ponctuée par deux stages d'aguerrissements qui favorisent le dépassement de soi et la cohésion.



L'attribution du Brevet Elémentaire mousse vient clore cette année. Chaque année l'Ecole des mousses est représentée lors du 14 juillet, à ce titre les mousses défilent sur la plus belle avenue du monde.

LA MARINE NATIONALE RECRUTE 250 NOUVEAUX MOUSSES
LE RECRUTEMENT EST ACTUELLEMENT OUVERT
RENDEZ-VOUS EN CIRFA OU SUR WWW.LAMARINERECRUTE.FR

Au cœur du 14 juillet avec l'Ecole des mousses
 Découvre le portrait du mousse en pleine préparation du défilé du 14 juillet



LA CRISE DE L'APPRENTISSAGE DANS LE MONDE INQUIÈTE L'ONU

Éthiopie

L'Éthiopie est sujette à des situations d'urgence prolongées et multiples liées au climat et aux conflits qui ont un impact sur l'accès des enfants à l'éducation. Elle est également le deuxième pays d'accueil de réfugiés en Afrique, ce qui accroît les besoins éducatifs pour des élèves supplémentaires en plus de sa propre population.

Les normes traditionnelles liées au genre et les longues distances à parcourir pour se rendre à l'école empêchent certaines personnes d'accéder à l'éducation. Il est donc impératif de mettre en place un apprentissage précoce et une préparation à l'école, d'améliorer l'enseignement des compétences de vie et d'engager les communautés à soutenir l'apprentissage des filles.

République centrafricaine (RCA)

Avec de nombreuses écoles occupées par les forces armées ou devenues inaccessibles en raison du conflit, des déplacements et de l'instabilité, la République centrafricaine (RCA) est devenue l'un des endroits les plus difficiles sur Terre pour un enfant.

Parce que les enfants doivent avoir accès à des espaces d'apprentissage sûrs et à une éducation de qualité, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) donne la priorité aux interventions centrées sur l'enfant pour permettre aux élèves de retourner à l'école en toute sécurité, tout en développant des infrastructures durables en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les zones mal desservies.



Niger

En raison du conflit et de l'insécurité qui règnent au Niger et dans la région du Sahel, ainsi que des fermetures d'écoles provoquées par la pandémie de Covid-19, de nombreux élèves n'ont pas pu assister aux cours, ce qui les expose à l'exploitation et aux abus.

L'UNICEF plaide en faveur d'interventions permettant à tous les enfants d'accéder à une éducation de qualité, telles que l'amélioration de l'accès à l'éducation, les changements comportementaux et sociaux, et l'amélioration des allocations budgétaires gouvernementales en faveur de l'éducation.

Liban

Entre un afflux de réfugiés et une crise économique qui a été exacerbée par la pandémie de Covid-19, les écoles du Liban ont subi des coups durs, alors même que l'État déstabilisé doit faire face à une demande croissante d'éducation financée par des fonds publics et à un nombre croissant d'enfants non scolarisés ne disposant que de ressources limitées.

En partenariat étroit avec le secteur de l'éducation, y compris les agences des Nations Unies, le ministère de l'éducation a élaboré une stratégie de réponse éducative sur cinq ans qui se concentre sur l'amélioration de l'accès à l'éducation et de la qualité des services et systèmes éducatifs.



Cuba

Selon les statistiques nationales, 11.842 enfants handicapés à Cuba - dont près de la moitié ont des difficultés intellectuelles - fréquentent des écoles ordinaires, dans le cadre d'un processus d'éducation inclusive.

Au sein du système d'enseignement général, l'éducation inclusive offre un apprentissage significatif à tous les élèves, permettant aux élèves avec et sans handicap de suivre les mêmes cours adaptés à leur âge, avec un soutien personnalisé si nécessaire.

Afghanistan

Bien avant que la majeure partie de l'aide étrangère ne soit interrompue en Afghanistan après que le régime au pouvoir a été renversé par les Talibans l'année dernière, des décennies de conflit, de pauvreté et de sécheresse prolongée ont fait que la moitié de la population a du mal à mettre de quoi manger sur la table et que près de 10 millions de filles et de garçons dépendent de l'aide humanitaire pour survivre.

Sur les quelque 3,7 millions d'enfants non scolarisés dans le pays, 60% sont des filles, selon l'UNICEF, qui plaide en faveur de leur éducation comme un impératif moral et une nécessité économique.

Syrie

Après sept ans de crise en Syrie, le conflit, les déplacements et l'insécurité, conjugués au manque d'espaces d'apprentissage et d'enseignants qualifiés, ont privé des millions d'enfants d'éducation.

Avec plus de 7.000 écoles endommagées ou détruites, les centres d'intervention et les salles de classe préfabriquées sont conçus pour permettre aux élèves de reprendre leurs études - ainsi que la formation des enseignants, les programmes d'apprentissage alternatifs et le matériel pédagogique essentiel qui répond aux besoins des enfants à l'école et dans la communauté.



LES TIRAILLEURS

Synopsis : 1917. Bakary Diallo s'engage dans l'armée française pour rejoindre Thierno, son fils de 17 ans, qui a été recruté de force. Envoyés sur le front, père et fils vont devoir affronter la guerre ensemble. Galvanisé par la fougue de son officier qui veut le conduire au cœur de la bataille, Thierno va s'affranchir et apprendre à devenir un homme, tandis que Bakary va tout faire pour l'arracher aux combats et le ramener sain et sauf.

"Originaires d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale, ils ont combattu aux côtés des Français pendant les deux guerres mondiales. Qui étaient les tirailleurs sénégalais, à l'affiche du film "Tirailleurs" (2023) avec Omar Sy ?

Dans la fiction, Bakary Diallo décide de s'engager dans l'armée française en 1917 dans le seul but de rejoindre Thierno, son fils de 17 ans, recruté de force. Un destin "forcé", partagé par de nombreux Africains. "On parle de 200 000 hommes pour la Première Guerre mondiale, rappelle l'historien Anthony Guyon, auteur de "Tirailleurs sénégalais, de l'indigène au soldat, de 1857 à nos jours." Parmi eux, plus de 160 000 sont venus en Europe se battre contre l'empire Ottoman".

Ce corps militaire des tirailleurs sénégalais existe déjà depuis 1857. Ces soldats ne sont d'ailleurs pas tous sénégalais, même si c'est là que le premier régiment de tirailleurs africains s'est constitué. Ils viennent de l'ensemble des colonies françaises. Mais jamais, ils n'avaient été aussi nombreux. "Dans les années 1930, ce sont seulement 8000 et 12000 hommes qui étaient recrutés en Afrique française", souligne Anthony Guyon de l'Université de Montpellier."



Lire l'article de TV5 Monde [ici](#).



EXTRAITS DE L'INTERVIEW CROISÉE DE MMES GENEVIÈVE DARRIEUSSECQ, MINISTRE CHARGÉE DE LA MÉMOIRE ET DES ANCIENS COMBATTANTS, ET SARAH EL HAÏRY, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA JEUNESSE ET À L'ENGAGEMENT, AU SITE INTERNET DU MOUVEMENT DÉMOCRATE LE 11 NOVEMBRE 2020, SUR LE DEVOIR DE MÉMOIRE.

Mouvement Démocrate - Qu'est-ce que la Mémoire et en quoi est-elle utile, importante ?

Geneviève Darrieussecq - La Mémoire, c'est ce lien entre le passé et le présent qui nous lie, nous incite à regarder le futur. La mémoire, c'est la transmission de notre histoire. La transmission de notre histoire mais de façon un peu différente. Transmission de notre histoire au travers des hommes et des femmes qui ont fait cette histoire. Cela nous permet, je crois, d'avoir une incarnation importante des faits historiques. La mémoire, c'est la transmission des valeurs de notre république. C'est la transmission de notre socle républicain. C'est de transmettre comment certains se sont battus pour conserver ce socle républicain, pour conserver notre liberté. C'est un pan essentiel des politiques de notre pays.

Sarah El Haïry - La mémoire c'est se souvenir, c'est garder un morceau du passé dans son esprit, c'est ressentir un passage de son Histoire jusqu'au plus profond de son être. La mémoire, c'est continuer de penser à ce qui a été, à ceux qui se sont engagés pour nous, pour notre Nation, c'est reconnaître que nous leur devons ce que nous sommes.



Vidéo - Tirailleurs : un film peut-il réparer la mémoire collective ? - C Ce soir du 4 janvier 2023

La terminologie de mémoire est généralement associée aux guerres qu'ont connues nos Nations. C'est se souvenir de ceux qui ont accepté que leur sang coule pour protéger leur patrie, c'est ceux qui ont été capables du sacrifice ultime pour que nous soyons ce que nous sommes. Par la mémoire, nous honorons leur action, par la mémoire nous les faisons vivre parmi nous, par la mémoire nous les remercions. Car oui, la mémoire est déterminante dans la constitution de ce que nous sommes. Elle explique ce que l'on est aujourd'hui et elle détermine encore ce que nous serons demain.

Mouvement Démocrate - Qui est concerné par le devoir de mémoire ? Ceux qui combattent, ceux qui résistent, ceux qui sont victimes de l'horreur d'une guerre ou d'un attentat ?

Geneviève Darrieussecq - Les acteurs du travail de mémoire, bien entendu, sont ceux qui l'ont vécu directement quand ils existent encore. Mais je crois que les acteurs doivent être les professeurs, les historiens, toutes les personnes en capacité de transmettre ce fil.

Parce que la mémoire est un fil tendu entre le passé, le présent et l'avenir. Je suis au cœur de ces sujets autour de la mémoire combattante et je mesure à quel point à l'heure actuelle dans notre société tourmentée et fracturée, il est important de pouvoir construire avec tous ces acteurs un chemin de la mémoire afin que les jeunes générations en particulier connaissent mieux leur pays, la façon dont il s'est construit, la façon dont notre République a été secouée mais préservée, la façon dont les combattants se sont engagés pour sauver le pays de l'obscurantisme. Tout cela est absolument essentiel.

Les acteurs, ce sont donc ceux qui ont vécu, les transmetteurs et puis à l'arrivée, ceux qui reçoivent les messages, les assimilent et qui sont ainsi imprégnés des valeurs de notre République. Je crois qu'au bout du compte, l'important est que chacun comprenne que la liberté dans laquelle nous vivons a été chèrement gagnée et que nous devons en être particulièrement respectueux.

LES DISCOURS DE HAINE : UNE MENACE INTERNATIONALE GRANDISSANTE



Les discours de haine n'ont rien de nouveau, mais ils ont été exacerbés par l'Internet, qui permet aux mensonges, aux théories conspirationnistes et aux menaces de se propager instantanément dans le monde entier.

Dans une courte série de reportages, l'ONU a examiné les effets et les solutions possibles à ce problème croissant.

Les discours de haine ont un effet patent sur nos sociétés : entre autres similitudes, les attaques de janvier contre les bâtiments du gouvernement brésilien et la prise d'assaut du Capitole des États-Unis le 6 janvier 2021 se sont toutes deux produites après une flambée de rhétoriques dangereuses et de fausses allégations en ligne.

Récemment, le cas d'Andrew Tate, un influenceur controversé, a attiré l'attention des médias, lorsque celui-ci a été détenu en Roumanie suite à une enquête sur des allégations de traite d'êtres humains et de viol qu'il dément toujours.

Andrew Tate a déjà été banni de diverses plateformes de médias sociaux de premier plan, notamment TikTok, Instagram, Facebook et YouTube pour avoir exprimé des opinions misogynes et tenu des discours de haine.

Discours de haine et violence meurtrière au Soudan du Sud

Au Soudan du Sud, l'accès à l'Internet est l'apanage d'une petite élite, ce qui n'empêche pas des militants comme Edmund Yakani, l'un des défenseurs des droits humains les plus éminents du pays, d'y être la cible de discours de haine en ligne. Dans un entretien avec ONU Info, M. Yakani explique comment les discours de haine, tant dans le pays qu'à l'étranger dans les milieux d'expatriés, contribuent à accroître la violence dans la plus jeune nation internationalement reconnue au monde : au Soudan du Sud, 60% de la violence meurtrière, dit-il, est initiée par des discours de haine.

M. Yakani raconte qu'il a souvent été victime d'attaques en ligne visant à déformer son image ou ses propos. « Certains me décrivent comme une sorte d'animal, un cafard, un singe ou un serpent, ou me traitent tout bonnement de meurtrier », dit-il. « Ces mots ont d'énormes implications. Ils détruisent ma fibre sociale, mes relations avec les autres, et génèrent de la méfiance envers moi ».

Les discours de haine ont avant tout un impact désastrieux sur son pays, s'inquiète M. Yakani, car ils érigent la violence en principal outil de résolution des différends. Le remède, selon lui, serait d'investir davantage dans des réponses efficaces, comme des sanctions ciblées contre les responsables, de meilleures législations et un soutien à l'éducation.

Malgré les nombreux risques pour sa propre sécurité, M. Yakani s'efforce toujours de promouvoir la responsabilité, la justice et le respect des droits de l'homme. « Tous ceux qui s'élèvent pour demander des comptes, pour lutter pour la transparence et contre la corruption, ou exigent des transformations démocratiques, sont inmanquablement la cible de discours de haine », constate-t-il.

Le « coming out » d'une Dalit

Lorsqu'en 2015, Yashica Dutt a révélé publiquement qu'elle est Dalit – un groupe de personnes qui, selon ceux qui souscrivent au système indien des castes, sont reléguées au bas de la pyramide sociale – elle est devenue une victime de plus des discours de haine.

J'étais très ouverte. Je parlais sans détours de cette caste, de la nécessité de reconnaître son existence et de ne plus chercher à l'occulter », raconte-t-elle. « Et évidemment, ces propos ont dérangé beaucoup de gens, ce qui m'a valu de nombreuses attaques de trolls ».

La journaliste, autrice du livre « Coming out as Dalit », confirme que le système des castes est ancré dans la société indienne, à l'intérieur du pays ou dans la diaspora indienne, et que l'essor des médias sociaux a contribué au retour du racisme, de la haine et des agressions verbales.

Son blog sur Tumblr, intitulé « Documents of Dalit discrimination », tente de créer un espace sûr où débattre du traumatisme lié à l'appartenance à une caste inférieure. Mais elle assure qu'elle est confrontée quotidiennement à des attaques sur Twitter et Facebook.

« Si je donne une conférence ou participe à une table ronde, il y a toujours quelques trolls », dit-elle. « On m'accuse d'être payée par une agence mystérieuse, plutôt que de considérer ma motivation première, qui est que j'en ai plus qu'assez des discriminations qu'on m'inflige, à moi et à ceux qui m'entourent ».

Le discours de haine « prend vraiment une forme odieuse en ligne parce qu'il est possible d'y mobiliser des armées de trolls pour envahir votre compte et vous priver de votre voix. Et c'est assez effrayant », dit-elle. Mme Dutt se souvient du jour où un compte conservateur très influent a incité son million d'abonnés à proférer à son encontre des injures et des menaces d'agression physique ou sexuelle, voire de mort.

« J'ai dû me déconnecter longtemps. Quand bien même je vis à New York, beaucoup de menaces proviennent de l'Inde. Et maintenant, nous assistons aussi à la montée des communautés hindoues fondamentalistes aux États-Unis. C'était terrifiant, mais avec le temps, j'ai appris à y faire face ». « Consciemment ou inconsciemment, ces attaques affectent la façon dont on utilise sa voix. On en arrive à se poser à chaque fois la question : si je tweete cela de telle ou telle manière, quelle en sera la conséquence ? », dit-elle.

« J'ai fait le deuil de mes espoirs »

L'écrivaine et journaliste Martina Mlinarević a elle aussi subi les effets sordides du discours de haine.

Pendant des années, Mme Mlinarević, qui est également ambassadrice de Bosnie-Herzégovine en République tchèque, a écrit sur divers aspects de la corruption dans son pays. Pour cette raison, elle faisait l'objet de menaces et d'insultes en ligne. Mais les abus ont pris une nouvelle ampleur lorsqu'elle a autorisé la publication dans un magazine d'une photo de sa cicatrice de mastectomie, un acte qui constituait une première en Bosnie-Herzégovine. « J'ai dû déménager avec un petit enfant dans une autre ville à cause des menaces et de la cyberintimidation. Le plus difficile et le plus triste pour moi a été de fuir ma ville natale, où j'avais vécu pendant 37 ans », confie-t-elle.

EST-IL POSSIBLE D'ÊTRE UN « TOURISTE DURABLE » ?

12 FAÇONS DE DONNER UN IMPACT POSITIF À VOS VOYAGES



Après avoir chuté pendant la pandémie, le tourisme reprend de plus belle. C'est une bonne nouvelle pour de nombreux travailleurs et entreprises, mais peut-être pas pour la planète. Voici quelques idées qui permettraient aux touristes d'éviter de nuire à l'environnement pendant leurs vacances.

Le tourisme ne manque pas d'aspects positifs. Environ deux milliards de personnes voyagent chaque année à des fins d'agrément. Les voyages contribuent au partage des expériences, à une plus grande sensibilité culturelle et au renforcement des communautés. Il créent des emplois, stimulent le développement régional et constituent un moteur essentiel du progrès socio-économique.

Reste un inconvénient : Toutes les destinations les plus courues sont victimes d'une pollution croissante, de risques pour l'environnement, de dommages au patrimoine et de surexploitation des ressources. A cela s'ajoute la pollution causée par les déplacements aller et retour vers ces destinations.

Voilà pourquoi ces quelques conseils vous aideront à profiter de votre voyage, et à vous assurer que votre destination touristique préférée ne souffrira pas de votre présence.

1. Abandonnez les plastiques à usage unique

Souvent utilisés pendant moins de 15 minutes, les articles en plastique à usage unique peuvent prendre plus de 1.000 ans à se dégrader. Beaucoup d'entre nous préfèrent des options durables dans notre vie quotidienne, et nous pouvons adopter la même attitude lorsque nous sommes sur la route. En choisissant des bouteilles et des sacs réutilisables où que vous alliez, vous pouvez contribuer à réduire le fléau des déchets plastiques dans l'océan et d'autres habitats.

2. Soyez « sage avec l'eau »

En général, les touristes utilisent beaucoup plus d'eau que les résidents locaux. Alors que les pénuries d'eau deviennent de plus en plus fréquentes, nos choix et nos comportements peuvent aider à maintenir un accès adéquat à l'eau pour l'avenir. En renonçant, par exemple, au renouvellement quotidien des draps et des serviettes pendant les séjours à l'hôtel, nous pouvons économiser des millions de litres d'eau chaque année.

3. Consommez « local »

Lorsque vous achetez des produits locaux, vous contribuez à stimuler l'économie là où vous vous trouvez, et à réduire l'empreinte carbone qui résulterait du transport des marchandises depuis un lieu de production éloigné. Votre déjeuner peut faire la différence. Profitez des produits frais cultivés localement chaque fois que vous en avez l'occasion.

4. Faites appel à un opérateur éthique

L'organisation d'un voyage sollicite toutes sortes d'intervenants dans la logistique et le transport, ainsi qu'une multitude de fournisseurs. Chaque maillon de la chaîne peut avoir un impact positif ou négatif sur l'environnement. Si vous préférez confier cette planification à quelqu'un d'autre que vous, assurez-vous de choisir un opérateur qui donne la priorité à l'environnement, utilise les ressources efficacement et respecte la culture locale.

7. Faites les trajets à plusieurs

Les transports contribuent grandement à l'empreinte carbone du tourisme. Au lieu de taxis privés, faites l'expérience des transports en commun comme les trains, les bus et les taxis partagés. Vous pouvez également prendre un vélo, un moyen pratique et moins cher d'explorer une localité.

10. Visitez les parcs nationaux et les sanctuaires

Explorer la nature et la faune dans les parcs nationaux est une façon d'entrer dans l'intimité des animaux et de leurs écosystèmes. Parfois, le prix de votre ticket d'entrée soutient les efforts de conservation des espèces et des paysages et contribue à préserver ces espaces naturels.

5. « S'il vous plaît, ne nourrissez pas les animaux »

Partager de la nourriture avec la faune, ou s'en approcher trop, accroît les risques de propagation de maladies comme le rhume, la grippe et la pneumonie de l'homme à l'animal. De plus, lorsque les animaux s'habituent à recevoir de la nourriture des humains, leurs comportements naturels sont altérés et ils deviennent dépendants des visiteurs pour leur survie. Dans certains cas, cela peut également provoquer une confrontation entre l'homme et l'animal.

8. Logez chez l'habitant

Séjourner chez un résident local ou une famille est une option respectueuse de la nature qui vous permet de vous imprégner de la culture et des coutumes locales. Cette option apporte des revenus aux communautés locales tout en vous donnant l'occasion de découvrir des modes de vie différents.

11. Ne laissez aucune trace

Vous pouvez marquer votre passage en ne laissant... aucune trace sur votre lieu de vacances. Déposez vos ordures dans les réceptacles prévus à cet effet et n'enlevez ni ne modifiez rien sur place sans autorisation. Assurons-nous de ne laisser que des empreintes discrètes, et surtout pas sur l'environnement.

6. Et ne les mangez pas non plus!

La consommation d'espèces exotiques ou en voie de disparition crée une demande qui entraîne une augmentation du braconnage, du trafic et de l'exploitation des animaux. Outre les dommages causés à l'animal dans votre assiette, les repas irresponsables peuvent contribuer à l'extinction d'espèces déjà menacées par le changement climatique et la perte de leur habitat. Gardez cela à l'esprit lorsque vous achetez des souvenirs et évitez les produits fabriqués à partir d'animaux sauvages en voie de disparition.

9. Renseignez-vous au préalable

Avant votre voyage, renseignez-vous sur votre destination. Cela vous permettra de mieux vous immerger dans les traditions et les pratiques locales et d'apprécier des sites ou des coutumes qui vous auraient échappés autrement. Avec de bonnes informations, vous pouvez explorer une destination de manière plus sensible et savourer de nouvelles aventures et découvertes.

12. Parlez-en à vos amis

Maintenant que vous êtes prêt à voyager de manière écologique, n'hésitez pas à passer le mot ! Informez les autres touristes, les amis et la famille sur la manière dont le tourisme durable profite aux populations locales en améliorant leurs moyens de subsistance et leur bien-être, et nous profite à tous en sauvegardant notre bel environnement.



L'ACTU ÉCOLO

ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Climat : le nouvel an démarre avec des records de chaleur dans plusieurs pays d'Europe, avec parfois des températures dignes d'un « jour de printemps en avril », le premier jour de l'année 2023 a déjà connu un record : celui d'un des jours de janvier les plus chauds dans plusieurs pays européens. Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), cette douceur exceptionnelle s'est traduite par des thermomètres qui ont enregistré entre 10 et 20 °C de la France à la Russie, dès le premier jour de 2023. Avec 18,9 °C à Varsovie, la Pologne a ainsi battu son record de chaleur pour janvier dès le premier jour. Le dernier thermomètre aussi élevé datait de 1993 avec 13.8 °C.

Des centaines de stations météorologiques à travers l'Europe ont enregistré leur température quotidienne la plus élevée de tous les temps pour les mois de décembre ou de janvier. Mais c'est l'Espagne qui détient le record de douceur du nouvel an, avec 25.1 °C à Bilbao (24.4 °C, le 1er janvier 2022).

Lire l'article complet [ici](#)



D'ici 2027, la faune sauvage circulera librement dans les forêts

Les animaux sauvages pourront bientôt à nouveau circuler librement dans les forêts de Sologne, de Picardie ou encore des Landes. C'est en tout cas le but de la proposition de loi adoptée définitivement le 25 janvier par le Parlement afin de limiter l'engrillagement des espaces naturels, tout en protégeant la propriété privée.

Ce texte vise à mettre fin à ce qu'on appelle la « solognisation », une pratique répandue en particulier en Sologne où les grands propriétaires terriens clôturent leurs terrains.

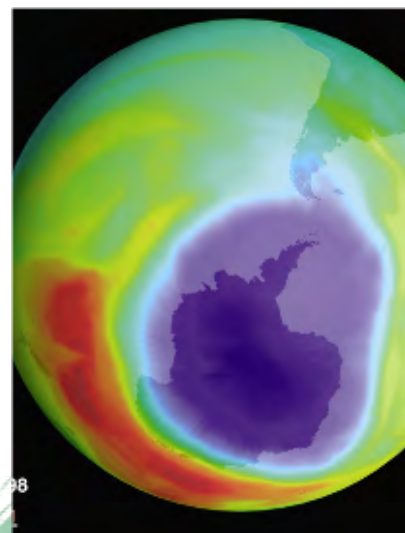
Lire l'article complet de Reporterre [ici](#).

La reconstitution de la couche d'ozone est en bonne voie, selon des experts

La couche d'ozone devrait se reconstituer dans les quatre décennies à venir et l'élimination progressive à l'échelle mondiale des substances chimiques nocives pour l'ozone contribue déjà à l'atténuation du changement climatique, selon un groupe d'experts. La conclusion de ce groupe d'experts parainé par les Nations Unies a été présentée lundi lors de la 103e réunion annuelle de l'American Meteorological Society.

Si les politiques actuelles restent en place, la couche d'ozone devrait retrouver les valeurs de 1980 (avant l'apparition du trou dans la couche d'ozone) d'ici environ 2066 au-dessus de l'Antarctique, 2045 au-dessus de l'Arctique et 2040 dans le reste du monde

Article complet [ici](#).



Greta Thunberg et l'OIM appellent à une action urgente pour lutter contre la migration climatique

La militante pour la justice climatique, Greta Thunberg et le chef de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), António Vitorino, ont appelé, vendredi 27 janvier, à une action immédiate et à une solidarité accrue pour lutter contre les effets du changement climatique sur la mobilité humaine.

A cette occasion, la Fondation Greta Thunberg a fait don de près de 270.000 dollars pour soutenir la réponse d'urgence de l'OIM aux inondations historiques au Pakistan et à la sécheresse en Somalie.

« Nous devons soutenir les gens avant qu'ils ne se déplacent, nous devons soutenir les gens pendant qu'ils se déplacent, et après, c'est une chaîne d'événements », a déclaré la jeune activiste, relevant également les actions complémentaires des agences onusiennes et des jeunes militants du climat.

Pour Greta Thunberg, des organisations comme l'OIM sont vitales pour soutenir les personnes touchées par le changement climatique. « Et ceux d'entre nous qui peuvent élever leur voix pour défendre la justice pour les migrants et la justice climatique devraient le faire », a-t-elle fait valoir.

« Je pense que la jeune génération est une source d'inspiration, de résilience et d'acharnement à relever cet énorme défi, d'après notre expérience sur le terrain », a répondu M. Vitorino.

20 millions de personnes déplacées chaque année

Avec 20 millions de personnes déplacées chaque année en raison des effets du changement climatique, il est urgent de prévenir les crises environnementales mondiales et de faire face aux impacts de la migration climatique. « C'est une question de vie ou de mort pour d'innombrables personnes qui doivent fuir à cause de la crise climatique », a affirmé Greta Thunberg.

Les migrations climatiques sont une réalité. Rien qu'en Somalie et au Pakistan, plus de 15 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire en raison des récents événements climatiques extrêmes. Le don de la Fondation Greta Thunberg aide l'OIM à poursuivre son intervention d'urgence auprès des communautés touchées dans ces deux pays.

« Ceux qui sont le plus gravement touchés par le changement climatique sont les populations qui ont moins contribué par le passé aux problèmes auxquels nous sommes confrontés », a fait remarquer M. Vitorino, saluant la généreuse contribution de la Fondation, et la fierté de coopérer avec Greta pour sensibiliser davantage à l'impact du climat sur la migration.



LES TECHNOLOGIES D'ASSISTANCE CHANGENT LA VIE DE CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

Près d'un milliard de personnes handicapées et de personnes âgées se voient refuser l'accès aux technologies d'assistance, selon un rapport de l'ONU, qui appelle les gouvernements et l'industrie à financer et à privilégier l'accès.

« Les technologies d'assistance changent la vie - elles ouvrent la porte à l'éducation pour les enfants handicapés, à l'emploi et à l'interaction sociale pour les adultes vivant avec un handicap, et à une vie indépendante et digne pour les personnes âgées », a déclaré le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Le Rapport mondial sur les technologies d'assistance, produit conjointement par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), présente de nouvelles données du besoin mondial - et de l'accès - à des technologies qui peuvent faire une différence fondamentale.

D'énormes disparités

Bien que plus de 2,5 milliards de personnes aient besoin d'un ou de plusieurs produits d'assistance pour favoriser la communication et la cognition - comme des fauteuils roulants ou des appareils auditifs - un milliard de personnes, un chiffre choquant, n'y ont tout simplement pas accès.

Le rapport met en évidence le vaste fossé qui sépare les pays à faible revenu des pays à revenu élevé. L'analyse de 35 États révèle que le taux d'admission varie de 3% dans les nations les plus pauvres à 90% dans les pays riches. « Près de 240 millions d'enfants sont handicapés », a informé la Directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell.

Leur refuser le droit aux produits dont ils ont besoin pour s'épanouir ne nuit pas seulement à chaque enfant, « cela prive les familles et leurs communautés de tout ce qu'elles pourraient apporter si leurs besoins étaient satisfaits », explique Mme Russell.

Identifier les obstacles

L'accessibilité financière est un obstacle majeur à l'accès, souligne le rapport. Environ deux tiers des personnes utilisant des produits d'assistance ont déclaré avoir payé de leur poche, tandis que d'autres ont dû compter sur leur famille et leurs amis.

Parallèlement, le vieillissement des populations et l'augmentation des cas de maladies non transmissibles font que le nombre de personnes ayant besoin de technologies d'assistance devrait atteindre 3,5 milliards d'ici 2050. Aussi, une enquête menée dans 70 pays a révélé d'importantes lacunes en matière de technologies d'assistance dans les services et les niveaux de formation du personnel, notamment en ce qui concerne la cognition, la communication et l'autonomie.

L'éducation des enfants

Selon le rapport, l'accès aux technologies d'assistance pour les enfants handicapés est souvent la première étape de leur développement, de leur accès à l'éducation, de leur participation au sport et à la vie civique, et de leur préparation à l'emploi comme leurs pairs.

Cependant, au fur et à mesure qu'ils grandissent, ils sont confrontés à des défis supplémentaires, tels que des ajustements fréquents ou la nécessité de remplacer les aides techniques. « Sans accès aux technologies d'assistance, les enfants handicapés continueront de manquer leur éducation, d'être plus exposés au travail des enfants et de faire l'objet de stigmatisation et de discrimination, sapant ainsi leur confiance et leur bien-être », a averti la cheffe de l'UNICEF.



Journée internationale de **TOLÉRANCE ZÉRO À L'ÉGARD DES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES**

QU'ENTEND-ON PAR MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES (MGF) ?

Les mutilations génitales féminines désignent toutes les interventions visant à une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre mutilation des organes génitaux féminins pratiquée à des fins non thérapeutiques.

COMBIEN DE FEMMES ET DE FILLES SONT CONCERNÉES ?

On estime qu'actuellement, 200 millions de filles et de femmes ont subi des MGF, mais les taux sont en hausse du fait de la croissance démographique mondiale. Les filles et les femmes ayant subi ces pratiques vivent principalement en Afrique subsaharienne et dans les États arabes. Mais les MGF sont également pratiquées dans certains pays d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine, tout comme parmi les populations migrantes en Europe, en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle Zélande (voir plus).

Si les pratiques de MGF persistent dans les 25 pays où elles sont le plus couramment pratiquées et pour lesquelles des données plus récentes sont disponibles, 68 millions de filles seront excisées entre 2015 et 2030.

L'enjeu est non seulement de protéger les filles actuellement à risque, mais également de veiller à ce que celles qui vont naître soient à l'abri des dangers de la pratique. Ceci est particulièrement important compte tenu du fait que la plus part des pays pratiquant les MGF couramment, connaissent généralement une forte croissance démographique et une forte population de jeunes. En 2019, on estime qu'environ 4,1 millions de filles courraient le risque d'être excisées. Si la tendance continue, ce sont 4,6 millions de filles qui seront victimes de la pratique chaque année d'ici 2030.

QUEL EST L'IMPACT DES MGF SUR LA SANTÉ DES FEMMES ET DES FILLES ?

Les MGF ont des répercussions graves sur la santé sexuelle et reproductive des filles et des femmes. Leurs effets dépendent de plusieurs facteurs, comme le type de MGF pratiquées, l'expérience des praticien(ne)s, les conditions d'hygiène dans lesquelles l'intervention est réalisée, la résistance et l'état de santé général de la personne qui subit l'intervention. Des complications peuvent survenir quel que soit le type de MGF, mais elles sont particulièrement fréquentes avec l'infibulation.

Certaines complications peuvent survenir immédiatement : douleur violente, choc, hémorragie, tétanos ou infection bactérienne, rétention d'urine, ulcération génitale et lésion des tissus adjacents, infection de la plaie, infection urinaire, fièvre et septicémie. En cas d'hémorragie ou d'infection graves, les mutilations génitales féminines peuvent entraîner la mort.

Parmi les conséquences à long terme, on peut citer l'anémie, la formation de kystes et d'abcès, la formation de cicatrices chéloïdes, des lésions à l'urètre entraînant l'incontinence urinaire, la dyspareunie (rapports sexuels douloureux), la dysfonction sexuelle, l'hypersensibilité de la zone génitale, le risque accru de transmission du VIH et de complications lors de l'accouchement, ainsi que des répercussions psychologiques.

L'infibulation peut entraîner la formation de cicatrices épaisses, des difficultés pour uriner, des troubles du cycle menstruel, des infections récurrentes de la vessie et des voies urinaires, la formation d'une fistule et la stérilité. La fermeture presque complète de l'orifice vaginal qu'entraîne l'infibulation provoque une accumulation de flux menstruel dans le vagin et l'utérus.



Informations générales concernant les MGF

- Ancrée dans les inégalités de genre et les déséquilibres de pouvoir, la pratique des MGF renforce ces inégalités en limitant les possibilités pour les filles et les femmes de réaliser leurs droits et leur plein potentiel en matière de santé, d'éducation, de revenu et d'égalité.
- En 30 ans, le risque pour une fille de subir des MGF a été divisé par trois. Cependant, la réalisation de l'objectif mondial d'élimination des MGF d'ici à 2030 implique d'accomplir des progrès 10 fois plus rapides.
- On estime que 2,75 milliards de dollars des États-Unis sont nécessaires à l'élimination des MGF d'ici à 2030 dans les 31 pays prioritaires. On considère en outre que ces 31 pays prioritaires devraient recevoir 275 millions de dollars d'aide au développement entre 2020 et 2030, soit un déficit à combler d'environ 2,1 milliards de dollars. Chaque dollar investi dans cette cause engendrera 10 dollars de retour sur investissement.

Les femmes qui ont subi une infibulation ne peuvent avoir de rapports sexuels ou accoucher. Pour permettre à nouveau les rapports sexuels, il est nécessaire de procéder à une réouverture graduelle de l'orifice vaginal. Il arrive souvent que les femmes concernées soient désinfibulées le jour de leur mariage, par leur mari ou par une exciseuse, afin de permettre au mari d'avoir des rapports sexuels avec son épouse. Pour beaucoup de femmes, il est également nécessaire de pratiquer une désinfibulation au moment de l'accouchement, car l'orifice vaginal est trop étroit pour permettre le passage du fœtus. L'infibulation est également liée aux troubles menstruels et urinaires, aux infections récurrentes de la vessie et des voies urinaires, aux fistules et à l'infertilité.

- Une tendance alarmante se dessine : Environ un sur quatre filles ou femmes a subi la mutilation génitale féminine, soit 52 millions d'interventions dans le monde, qui ont été réalisées par un personnel de santé. Cette proportion est deux fois plus élevée chez les adolescentes, signe d'une médicalisation de la pratique.

- Le risque de subir des MGF est 40 % moins élevé parmi les filles dont les mères ont reçu une éducation primaire que parmi celles dont les mères n'ont bénéficié d'aucune éducation. Par ailleurs, dans de nombreux pays, les femmes ayant suivi des études secondaires sont encore moins susceptibles de perpétuer cette pratique.

- Là où les MGF sont pratiquées sur de très jeunes filles, on ne dispose que de peu de temps pour intervenir. Ce temps se réduit dans certains pays où les MGF sont pratiquées sur des filles de plus en plus jeunes.

- Donner les moyens aux filles et aux femmes de réaliser leurs droits et leur potentiel en leur garantissant l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux possibilités d'emploi contribue à accélérer l'élimination des MGF, favorise un développement social et économique équitable, et permet de s'assurer qu'aucune fille et aucune femme n'est laissée de côté.



MOBILISER LES PARTENARIATS AVEC LES HOMMES ET LES GARÇONS POUR TRANSFORMER LES NORMES SOCIALES ET BASÉES SUR LE GENRE POUR METTRE UN TERME À LA MUTILATION GÉNITALE FÉMININE

Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines | 6 février, 2023

La raison d'établir un partenariat avec les hommes et les garçons sans détourner l'attention sur les femmes et les filles, vise à s'assurer que les familles, les communautés, les institutions et les décideurs politiques soutiennent et investissent dans les filles pour promouvoir l'élimination des mutilations génitales féminines (MGF). L'implication des hommes et des garçons est nécessaire pour surmonter les obstacles et les normes de genre discriminatoires sur lesquelles repose cette pratique néfaste. Les efforts de plaidoyer et de programmation doivent aider les hommes et les garçons à prendre conscience de leur capacité à promouvoir les intérêts des femmes et des filles, à transformer les différentes formes de masculinité et à adopter un comportement responsable envers les femmes et les filles.

Les coalitions d'hommes et de garçons jouent un rôle important dans la sensibilisation, l'instauration d'environnements sûrs pour les femmes et les filles et, surtout, dans la détection, la dénonciation et la prévention des cas de MGF. Par exemple, au cours de l'épidémie de COVID-19 au Kenya, 52 coalitions d'hommes et de garçons réunissant 43 297 membres ont été activées pour lutter contre les MGF.

L'évolution des normes sociales et de genre est une condition de l'élimination des MGF. Les données probantes indiquent que les hommes et les garçons remettent en question les rapports de pouvoir dans leur famille et leur communauté, et soutiennent les femmes et les filles en tant qu'agents de changement dans le cadre du dialogue communautaire, de l'éducation par les pairs, du dialogue intergénérationnel, des activités mobiles et du plaidoyer auprès des organisations confessionnelles.

Au cours des quatre dernières années, le nombre d'initiatives du Programme conjoint dans le cadre desquelles des coalitions d'hommes et de garçons plaident activement pour l'élimination des MGF a augmenté de 47 %.

On recense des taux élevés d'opposition aux MGF chez les hommes et les garçons de pays comme l'Érythrée, l'Éthiopie, la Guinée et le Soudan. Les MGF sont plus fréquentes dans les familles dont la mère veut poursuivre la pratique et dont le père y est opposé ou indécis que dans les familles où le père est le seul parent favorable à la poursuite de cette pratique. Dans la plupart des sociétés, les hommes et les garçons peuvent toutefois exercer une grande influence sur l'existence de pratiques néfastes en qualité de chefs communautaires, traditionnels ou religieux.

Entre 15 et 19 ans, les garçons montrent une opposition plus marquée que les filles à la violence domestique (aux coups portés à l'épouse, par exemple) dans les pays pour lesquels des données sont disponibles (Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Mali, Mauritanie, Nigéria, Ouganda, Sénégal).





Brésil : le chef de l'ONU se dit choqué par l'attaque contre des lieux de pouvoir à Brasilia

Des centaines de partisans de l'ex-Président Jair Bolsonaro ont envahi dimanche 8 janvier le Congrès, le palais présidentiel et la Cour suprême à Brasilia. Ces événements sont intervenus une semaine après l'investiture du Président Luiz Inácio Lula da Silva dont ils refusent l'élection.

Quelques heures après le début des incidents, les forces de l'ordre ont repris le contrôle et près de 200 personnes ont été arrêtées.

Confiance dans les institutions

« Bien sûr, j'ai été choqué par ce que j'ai vu, mais je dois vous dire que je fais confiance au Brésil, je fais confiance aux institutions brésiliennes », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU en réponse à la question d'un journaliste lors d'une conférence de presse à Genève où il se trouvait pour une conférence internationale sur le Pakistan.

Attaque au cœur de la démocratie

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a également estimé que « les scènes qui se sont déroulées le 8 janvier au Brésil, lorsque des milliers de partisans de l'ancien Président ont pris d'assaut et vandalisé le siège des trois branches de l'État brésilien – le Congrès, la Cour suprême fédérale et le palais présidentiel – ont été choquantes ».

Selon lui, les violences de dimanche ont été « le point culminant de la déformation continue des faits et de l'incitation à la violence et à la haine par des acteurs politiques, sociaux et économiques qui ont alimenté une atmosphère de méfiance, de division et de destruction en rejetant le résultat d'élections démocratiques ».

Lire l'article complet [ici](#).

L'ONU accuse l'Iran d'utiliser la peine de mort pour dissuader les manifestants

L'Iran utilise les condamnations à la peine de mort contre des manifestants pour effrayer la population iranienne et faire taire la contestation, ce qui confine au « meurtre d'État », a déploré mardi le chef des droits de l'homme des Nations Unies.

Selon le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, les procédures pénales et la peine de mort sont utilisées par Téhéran pour punir les personnes qui participent à des manifestations et pour semer la peur dans la population afin d'éradiquer toute dissidence, en violation du droit international.

« L'utilisation comme arme des procédures pénales pour punir les personnes qui exercent leurs droits fondamentaux, comme ceux qui participent ou organisent les manifestations, confine au meurtre d'État », a-t-il déclaré dans un communiqué.

Des exécutions à l'issue de « procès expéditifs »

Quatre personnes ayant participé aux récentes manifestations ont été exécutées en décembre dernier à l'issue de « procès expéditifs qui ne respectaient pas les garanties minimales d'un procès équitable et d'une procédure régulière requises par le droit international des droits de l'homme ». Selon le Bureau des droits de l'homme de l'ONU, cela rend leur exécution assimilable à « une privation arbitraire de la vie ».

Le Bureau des droits de l'homme des Nations Unies a reçu des informations selon lesquelles deux autres exécutions sont imminentes - celle de Mohammad Boroughani, âgé de 19 ans, et celle de Mohammad Gho-badlou, âgé de 22 ans. Selon les rapports, la première des quatre exécutions - celle de Mohsen Shekari - a eu lieu le 8 décembre 2022. Quatre jours plus tard, Majidreza Rahnavard a été exécuté, 23 jours seulement après son arrestation le 19 novembre. Le 7 janvier 2023, Mohammad Mehdi Karami et Mohammad Hosseini ont été exécutés. Tous ont été exécutés en secret, sans que leurs proches n'en soient informés. Cette approche viole le droit international, selon l'ONU.

17 autres manifestants condamnés à mort, et plus d'une centaine pourraient l'être

Au moins 17 manifestants supplémentaires auraient été condamnés à cette sentence, dont au moins une femme et deux personnes qui pourraient être exécutées prochainement, et plus d'une centaine pourraient y faire face.

Des milliers de personnes ont été arrêtées depuis que les manifestations nationales ont éclaté en septembre dernier à la suite de la mort de Jina Mahsa Amini, décédée peu après avoir été arrêtée pour avoir porté son hijab de manière inappropriée. Des centaines de personnes sont mortes lors de la répression gouvernementale contre les manifestants.

Le Haut-Commissariat dénonce notamment une application de dispositions pénales vagues, le refus d'un accès à un avocat librement choisi ou des aveux contraints sous la torture. L'absence de la présomption d'innocence et le manque de possibilités de faire appel sont également ciblés par l'agence onusienne.

De même, la peine capitale a été imposée pour des crimes qui ne la justifient pas, a noté M. Türk. Elle doit être appliquée aux seules infractions d'extrême gravité comme des homicides volontaires.

Plus largement, le chef des droits de l'homme de l'ONU a réitéré son appel à un « moratoire immédiat » sur les exécutions. Pour l'ONU, au lieu d'infliger la peine de mort à des manifestants, Téhéran doit donc mener des réformes demandées par la population.

« Le gouvernement de l'Iran servirait mieux ses intérêts et ceux de son peuple en écoutant leurs doléances, et en entreprenant les réformes juridiques et politiques nécessaires pour garantir le respect de la diversité d'opinion, les droits à la liberté d'expression et de réunion, et le plein respect et la protection des droits des femmes dans tous les domaines de la vie », a-t-il conclu.

Guerre en Ukraine : 7.000 civils tués depuis le début du conflit

« Du 24 février 2022, date du début de l'attaque armée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, au 15 janvier 2023, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) indique avoir enregistré 18.358 victimes civiles dans le pays : 7.031 tués et 11.327 blessés », ont détaillé les services du Haut-Commissaire Volker Türk.

Parmi ces victimes, le Haut-Commissariat a compté 429 enfants. On trouve aussi dans ce rapport le nombre de blessés : 10 947, dont 547 enfants.

Ce nouveau bilan intervient au lendemain d'une frappe russe à Dnipro, dans l'Est de l'Ukraine. Le Secrétaire général de l'ONU António Guterres a « condamné » hier lundi la frappe russe meurtrière sur cet immeuble résidentiel de Dnipro. Il s'agit d'un « nouvel exemple de suspicion de violations du droit de la guerre », a déclaré une de ses porte-parole.



J.K. Rowling accusée de transphobie, le jeu “Hogwarts Legacy” menacé de boycott

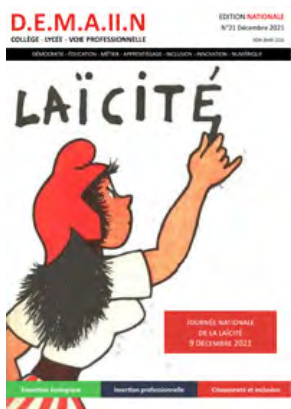
“Hogwarts Legacy”, l'un des jeux vidéo les plus attendus de 2023, propose une plongée dans l'école de sorcellerie Poudlard de l'univers Harry Potter. Mais à quelques jours de sa sortie, les appels au boycott se multiplient face aux propos jugés transphobes de la créatrice de la saga.

Centré autour de l'univers de la saga Harry Potter, le jeu permet d'incarner un élève de Poudlard, l'école de sorciers où Harry et ses amis apprennent à manier la baguette. Sa sortie, qui survient plus de quinze ans après la publication du dernier tome de l'épopée, est attendue, mais aussi “marquée par une campagne de boycott”. En cause : les prises de position jugées transphobes de J. K. Rowling, la créatrice de l'univers Harry Potter. Cette dernière “n'est pas impliquée dans la création du jeu”, précise le site officiel, mais Hogwarts Legacy a pu voir le jour grâce à la collaboration de son équipe.

[Article à retrouver en intégralité sur
Courrier international](#)

[A lire aussi : Royaume-Uni : J. K. Rowling et le procès
en transphobie.](#)





Décembre 2021



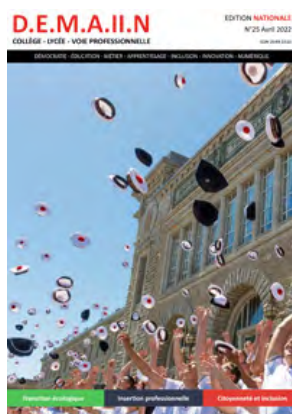
Janvier 2022



Février 2022



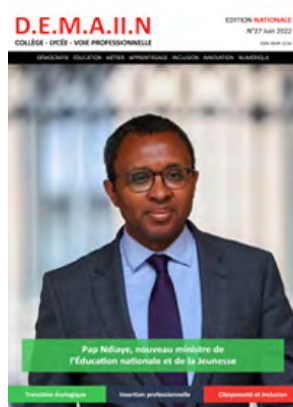
Mars 2022



Avril 2022



Mai 2022



Juin 2022



Septembre 2022



Octobre 2022



Novembre 2022



Décembre 2022



Janvier 2023

CLIQUEZ ICI POUR RECEVOIR D.E.M.A.II.N CHAQUE MOIS

WWW.EDITIONS-EPICURE.FR